

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 23 JUIN 1978 - N° 725

Commission paritaire N°56 942 Tel. 636.73.76

2, 00 F.

CES FEMMES QUI SE LIBERENT DE MOULINEX



- Encore une nouvelle usine occupée à Mayenne Lire
- Manifestation de toutes les usines jeudi à Alençon en page 7

RENAULT - FLINS LES OP DES PRESSES REJOIGNENT LES OS

«*Nous ne travaillerons pas
avec les fusils dans le dos*»

Lire en page

FATIMA, 13 ANS, VIOLÉE PAR 3 POLICIERS

Trois gardiens de la paix de la Seine St Denis faisaient une ronde un peu spéciale, samedi matin : la tournée des bistrots. Croisant une jeune immigrée de treize ans, Fatima, ils «l'interpellent» et... la violent dans leur voiture, puis une nouvelle fois dans un terrain vague.

Trahis par le portefeuille oublié par l'un d'eux, ils sont sous les verrous dès le lendemain. Aujourd'hui, la police clame bien fort son indignation de compter parmi elle ces «brebis galeuses». Une indignation qui vient plusieurs jours après une fuite ayant seule permis que l'affaire ne soit pas étouffée. Problèmes de recrutement dit la police. Mais pourquoi les policiers se seraient-ils gênés ? Quand un policier tue un immigré, on le mute, tout au plus...

Lire en page 5

Liévin : l'inculpation de Coquidé ne suffit pas

Liévin : 42 morts.

42 mois plus tard, la Chambre d'Accusation confirme l'inculpation de Coquidé, prononcée par le Juge Pascal en juin 1975.

Comme nous l'a déclaré ce dernier : «On n'a pas pu retourner en arrière mais on n'est pas allé plus loin».

C'est ce que veut faire la CFDT en assignant en citation directe les deux principaux responsables des Houillères du Nord - Pas de Calais, J. Truvaux, du syndicat CFDT des Mineurs, explique pourquoi.

Lire en page 8

Boussac : un département licencié ?

Dans un magnifique élan de générosité, le vieux Marcel Boussac avait proposé de vendre ses biens personnels acquis sur le dos de ses ouvriers : pour éponger les dettes de son empire. Mais les banques n'en veulent pas, un lien inextricable rattachant ses biens aux usines hypothéquées. Si les banques sont pressées d'en finir, les ouvriers vosgiens, eux, ne sont pas disposés à se laisser faire.

Lire notre reportage en page 12

Troupes étrangères hors d'Érythrée

3 500 Cubains sont actuellement en Érythrée mais ont dû renoncer, pour l'instant, à participer aux opérations menées par la junte et les forces soviétiques engagées à ses côtés. Le représentant du FPLE en Europe a rappelé au cours d'une conférence de presse que son peuple voulait l'indépendance et exigeait le départ de toutes les troupes étrangères.

Lire en page 9

Vénézuela : pétrole et développement

Dans un entretien qu'il nous a accordé, le conseiller auprès de l'ambassade du Vénézuela a décrit certaines solutions mises en œuvre par son pays pour surmonter les problèmes de développement à l'échelle du Tiers Monde.

Lire en page 10

LES OPPOSITIONNELS DU PCF ET L'ALLIANCE AVEC LE PS

● Un des points d'affrontement des oppositionnels du PCF avec leur direction est la tactique suivie par le PCF vis-à-vis du PS, tactique qui a conduit dans la dernière période à la polémique acharnée que l'on sait provisoirement mise en veilleuse entre les deux tours après le « bon accord » du 13 mars, pour reprendre de plus belle après les élections. Précisons quelques-uns de leurs points d'attaque, et tentons d'en cerner les limites.

Les oppositionnels, quelles que soient par ailleurs les divergences qui les opposent, prennent bien soin d'affirmer hautement les responsabilités du PS dans la défaite de la gauche. Que ce soit un Elleinstein qui écrit que « la responsabilité principale de l'échec de la gauche repose sur le PS ». Ou les althussériens Vargas et Molina qui proclament que « le PS est le principal responsable de l'échec du 19 mars car son objectif était de mettre les forces de l'union de la gauche au service d'une poli-

beau cadeau de Noël pour raviver l'espoir chez nos compatriotes qui attendent depuis si longtemps une vie plus belle ». Si donc les soulèvements des électeurs de gauche s'étaient trouvés garnis, et que la gauche ait gagné les élections, la dynamique unitaire aurait contraint le PS à revenir de sa « dérive social-démocrate ».

L'UNITE A LA BASE

Pour le courant althussérien, pas question non plus de remet-

TACTIQUE OU STRATEGIE ?

Qu'elles soient de « droite » ou de « gauche », les critiques des oppositionnels du PCF font leur sort aux arguments invoqués par la direction: la querelle sur le chiffre des nationalisations, etc. Il ne fait pas de doute pour eux que ce n'était pas l'enjeu du débat, comme le prouve la signature d'un accord le 13 mars alors que ces problèmes n'avaient pas avancé d'un pouce.

Les limites de ces critiques apparaissent dans l'explication donnée des retournements de la direction révisionniste. Certes, les oppositionnels donnent une description assez exacte des tournants pris par leur direction: dans la période suivant la signature du programme commun, une politique d'union sans com-

ment, comme le PS n'a pas le même projet de société, il importe, pour le PCF qui sait que l'affrontement avec lui est inévitable, de s'assurer les meilleures positions possibles dans cette union.

C'est seulement en référence à ce projet de société du PCF que peuvent se comprendre ces revirements tactiques. Dans la période suivant la signature du programme commun, la gauche avait peu de chances de gagner aux élections de 1973: l'unanimité de façade pouvait donc être de mise. La progression du PS, blanchi par le programme commun de son passé de collaboration avec la droite, posait au PCF l'obligation de réajuster le tir, d'où la campagne anti-socialiste de fin 1974. Les municipales de 1977 ne posant pas le problème du pouvoir central, le PCF avait tout intérêt à atténuer ses critiques, d'autant plus que ces élections lui permettaient de pénétrer dans des municipalités où il n'avait pas accès jusque là.

Par contre, pour les législatives de 1978, les chances de la gauche étaient réelles. Dès lors, la question du programme devenait essentielle, puisque cette fois ce programme pouvait être appliqué. Il convenait donc pour le PCF de se donner un maximum de garanties pour rentabiliser au mieux son passage au gouvernement. Sur quoi portaient en effet les divergences entre les partis de gauche? Le PCF a mis en avant, au début de la réactualisation un certain nombre de revendications: le SMIC, la retraite, l'augmentation des salaires, des allocations familiales. Mais là n'était pas le fond du débat: d'ailleurs, les dirigeants du PCF reconnaissent eux-mêmes à ce moment: « Tout est négociable ». Autant dire que les revendications mises en avant de façon démagogique ne constituaient pas le fond du problème. Ce qui, rapidement, fut mis en avant, c'est la question des « moyens ». Les nationalisations, la « gestion démocratique », les « ministres communistes », comme disait Marchais, « là

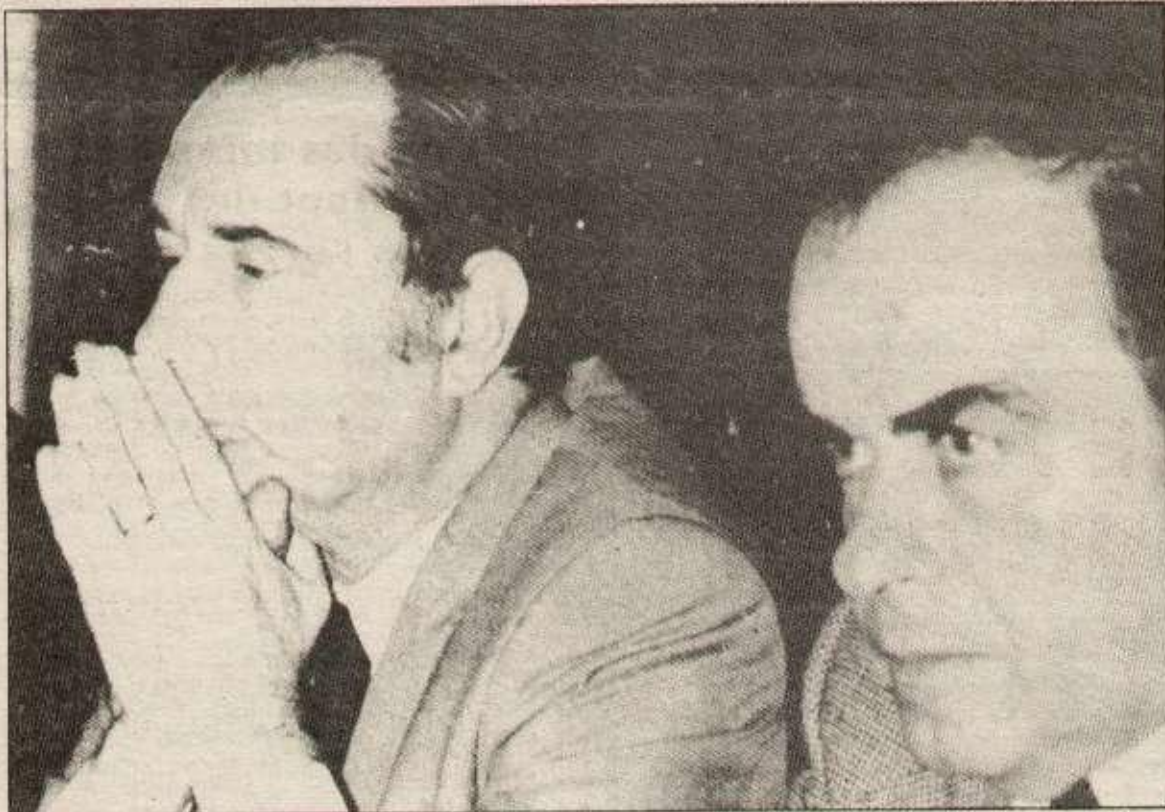
est, et là est seulement le fond ».

Pour le PCF, il s'agissait là de se donner un maximum de garanties pour accéder à des postes essentiels dès la prise du pouvoir par la gauche. C'est le sens de la campagne sur les « ministres communistes », avec l'insistance pour tenir certains des « grands ministères », et la proposition de créer un ministère du Plan, qui aurait été attribué à un ministre PCF (Marchais était sur les rangs pour ce poste). C'est également le sens des revendications sur les nationalisations: outre leur nombre plus important que celui prévu par le PS, outre le système d'indemnisation des actionnaires qui permettait plus difficilement un retour en arrière, le problème du pouvoir dans les entreprises nationalisées était au centre de la querelle. La proposition du PCF était une gestion tripartite État-« usagers »-représentants des travailleurs, dans laquelle des représentants auraient été élus sur liste syndicale. La CGT étant la plus importante centrale syndicale, et étant étroitement contrôlée par le PCF, on voit l'enjeu. De même, les « usagers » auraient été des collectivités locales (dont le PCF dirige un certain nombre) et des associations de masse dont il pouvait espérer contrôler un certain nombre.

Dans cette situation, il comptait mettre tous les atouts dans sa manche pour obtenir dès le début des postes-clés, la situation ne lui permettant pas d'arriver au pouvoir dans une position subordonnée, avec quelques strapontins.

Là sont les limites des critiques des oppositionnels: ils discutent de l'intérieur du PCF sur les formes qu'a prises ou qu'aurait dû prendre à leurs yeux l'alliance avec le PS. La question fondamentale qui éclaire les revirements de la direction du PCF face au PS, c'est celle du but de cette alliance, du type de société que le PCF entendait mettre en place à la faveur d'une telle alliance.

François NOLET



Marchais peut toujours grogner...

tique bourgeoise ». Ceci dit, si la responsabilité « principale » incombe au PS, cela signifie que, pour ces oppositionnels, le PCF en porte lui aussi une part. C'est sur l'analyse de ces responsabilités que des divergences existent entre eux.

Pour les « libéraux » style Elleinstein, le « virage à droite » du PS, dont ils ne contestent pas la réalité, est d'abord le signe d'une faiblesse du PCF qui « n'a pas été capable d'exercer cette influence dirigeante » dont Georges Marchais montrait la nécessité au XXII^e congrès (Elleinstein). Dans ces conditions, il aurait fallu tout de même signer un accord, même en faisant des concessions au PS. Cette position se conforte du fait que l'accord-bidon du 13 mars ne contenait rien de nouveau par rapport au constat de désaccord de septembre. Terrison (qui depuis a quitté le PCF) écrit à ce sujet: « Personne n'a encore prouvé (...) que cet accord ne pouvait pas être signé plus tôt. Il aurait constitué un

tré en cause l'alliance avec le PS, mais de critiquer la manière dont elle a été conduite, passant de l'union sans combat au combat sans union. Pour Althusser, « la stratégie du parti n'a pas toujours été constante: elle a été modifiée pour un temps au XXI^e congrès pour retrouver ensuite au XXII^e congrès son cours antérieur jusqu'au lendemain du congrès du PS à Nantes » (juin 1977, NDLR). Ce qui est critiqué, c'est le fait que la direction du PCF n'ait pas pris pleinement en compte la nature du PS, qui est double: sensible d'une part aux pressions de la bourgeoisie, et d'autre part du mouvement des masses. L'union avec le PS ne pouvait donc être solide que si elle se faisait à la fois au sommet et à la base, ce qui impliquait de la part du PCF de suivre « une ligne d'union populaire, sans réformisme ni sectarisme », « combinant des contrats au sommet avec le développement de la lutte du parti à la base ».

bat, aboutissant par exemple à la disparition de la référence au programme commun lors de l'élection présidentielle de 1974. Après septembre 74, où des élections partielles ont montré une poussée du PS, la polémique reprend. Elle s'atténue dans la perspective des élections cantonales, puis municipales, pour reprendre ensuite avec la virulence que l'on sait.

Mais il ne s'agit pas là de tournants stratégiques, comme l'affirment abusivement les oppositionnels. Ces revirements tactiques du PCF doivent être ramenés à son projet stratégique, c'est-à-dire à son projet de société. Pour parvenir à instaurer son projet de capitalisme d'État, il lui fallait dans un premier temps s'installer dans l'appareil d'État, parvenir au gouvernement, ce qui l'oblige à s'allier aux socialistes étant entendu qu'il est exclu que le PCF puisse jamais prétendre avoir la majorité des suffrages à lui seul. Simultané-



En ce temps-là, Marchais faisait les yeux doux au PS.

Conférence de presse de Marchais

DEPUIS LES ELECTIONS, IL N'Y A PAS EU DE DEMISSIONS !

Pour Marchais, «la vérité se fait jour». Autrement dit les travailleurs se rendent compte de plus en plus de «l'écrasante responsabilité du Parti socialiste dans l'échec de la gauche». Les idées du PCF seraient en progression dans les masses. Et les résultats des élections partielles qui montrent que le PCF recule ? Contre toute évidence, Marchais nie ce recul. Pour lui, le PCF progresse dans certains endroits, stagne dans d'autres, et recule «dans quelques cas».

En fait, il a progressé dans une élection municipale dans le Pas-de-Calais et régressé, parfois fortement, dans les trois autres. Pour lui, le résultat d'Aix, particulièrement mauvais pour le PCF, doit être relativisé : il n'y avait pas de liste d'union (donc, si le PCF régresse, c'est la faute du PS !), et la comparaison par rapport aux municipales de 1977 n'est pas valable : il faudrait comparer avec les législatives, qui donnent, selon Marchais, des résultats comparables. Ce qui est faux : la liste du PCF vient d'obtenir 15,5 % des voix, contre 19,5 % aux législatives.

Et, surtout, ce qui prouve que la «vérité se fait jour», c'est le renforcement du PCF, «qui atteindra 700 000 adhérents d'ici

la fin de l'année». Y a-t-il eu des démissions depuis les élections ? Là, Marchais se livre à des comptes fantastiques, affirmant qu'il y a des «départs normaux» : «les décès, les camarades qui déménagent dans une ville ou un village là où il n'y a pas d'organisation du parti» (sic !). Ces «départs normaux» seraient de l'ordre de 7 % par an. Ce qui, pour le nombre d'adhérents actuellement reven-

dus, représente tout de même la bagatelle de plus de 44 000 «départs». Quant aux démissions, il affirme sereinement, qu'«à la suite du débat en cours», une dizaine de cartes seulement ont été rendues. Il ne précise pas combien d'adhérents ne militent plus, ni combien de cellules ne se réunissent pas (le rapport du C.C. ne spécifie-t-il pas vaguement que depuis le dernier CC, «la majorité des cellules

s'est réunies», ce qui veut bien dire, que depuis près de deux mois, certaines cellules ne se sont jamais réunies, ce que nous avons pu vérifier de nombreuses fois auprès des militants du PCF.

En ce qui concerne les oppositionnels, il a réaffirmé une distinction entre «un petit groupe de meneurs» et «des camarades qui n'entendaient pas s'opposer au XXII^e Congrès». L'accord des militants avec leur direction est réaffirmé : la résolution du C.C. spécifie «le C.C. approuve le rapport» et non plus «approuve le rapport à l'unanimité». «Cela prouve simplement que nous ne sommes pas dogmatiques : il a été approuvé à l'unanimité».

Enfin, sur les tentatives d'ouverture giscardienne, il a nettement refusé les mesures récemment présentées, notamment le financement des partis politiques, au nom de l'indépendance.

Il a confirmé que le PCF présenterait ses propres listes aux élections au Parlement européen : il n'y aura pas de liste d'union. Le PCF se déclare également opposé à l'entrée de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal dans le marché commun.

François NOLET

Marchais, Poperen, et l'arithmétique

Il y a semble-t-il quelques problèmes d'harmonisation des statistiques au sein de la direction du PCF. Le 20 mai, Marchais annonçait que seules 5 sections sur 2 724 avaient voté contre son rapport au CC d'avril. Poperen, dans son rapport de lundi, parle de 3 sections sur 2 600. Où sont passées les 124 autres sections ? Toujours le 20 mai, Marchais parlait de 67 cellules oppositionnelles, toujours sur un total de 27 000. Cela signifierait-il que le «recul» de la contestation s'est traduit par l'apparition de plus de 30 nouvelles cellules en opposition ? Ou alors s'agit-il de cellules nouvellement nées ?

Marchais estimait les contestataires à «quelques centaines, tout au plus un millier». Poperen est plus précis, 1 228 ont signé le texte de la pétition adressé à l'Humanité. De deux choses l'une : ou bien Marchais mentait pour minimiser l'affaire, ou bien plus de 200 militants ont repris position contre la direction dans ces dernières semaines. Dans tous les cas, cela signifie que la contestation ne se porte pas aussi mal qu'on le dit.

LE DÉBAT INTERNE AU PCF RACONTÉ PAR LA REVUE DIALECTIQUES

● La revue *Dialectiques*, éditée par des militants du PCF, s'est livrée à une enquête à l'intérieur du PCF sur les discussions consécutives à l'échec de la gauche et au comité central d'avril. Ce travail s'est fait sur la base d'enregistrement au magnétophone

On y relève les explications embarrassées de membres de la direction pour justifier l'absence de compte-rendu des débats du comité central, comme cette déclaration sibylline de Gisèle Moreau : «La publication des interventions au comité central avec publication des noms des intervenants portait en soi un danger de provoquer des exclusions, ce qui nous ferait revenir aux pires moments de notre histoire» ; ou cette revendication de Lucien Sève à ses droits d'auteur : «On ne peut pas résumer (ce débat). En ce qui me concerne en tout cas, je n'accepterais pas que mon intervention qui fait vingt pages dactylo, avec ses équilibres et ses nuances, soit réduite à une page !»

En tout cas, selon les auteurs de l'enquête, «si l'on avait fait un vote sur l'ouverture de ces tribunes

de discussion, c'est 80 à 90 % du parti qui aurait été pour !».

Ils notent que, dans cette discussion, se sont largement exprimés des militants habituellement réticents à prendre la parole. La diversité est grande, tel ce militant bien dans la ligne qui proclame à l'adresse des opposants : «Je suis allé à Paris, et au café Le Bon Coin, en face du cimetière du Père Lachaise, on peut lire : «Si tu n'es pas content dans ma boutique, tu peux aller en face», tel le chahut réservé à Hermier par les militants de l'UEC de Paris qui le somment de trouver dans les statuts ce qui interdirait la tenue de tribunes de discussion.

Des militants multiplient les questions sur le centralisme démocratique, s'interrogent à propos des décisions sur la force de frappe, sur le Parlement

et de notes manuscrites prises par les militants au cours des réunions. Deux animateurs de cette revue, Marc Abeles et David Kaisergruber, viennent de publier dans *Le Monde* une synthèse de ces documents.

européen, sur le ralliement à l'autogestion : «Moi, le 1^{er} mai 1977, je criais Union-Action - Programme commun pour couvrir la CFDT qui criait Union-Action-Autogestion... On ne m'a pas dit ce que je devrais crier dans trois jours» (c'est-à-dire le 1^{er} mai 78).

La direction du PCF n'apprécie pas, mais alors pas du tout, la publication de cette enquête. Dans le

numéro de *L'Humanité* qui rend compte du dernier comité central, Andrieu lui-même dans l'éditorial consacré à ce sujet, cloue au pilori «une entreprise concertée, orchestrée de l'extérieur, et capable d'utiliser les procédés les moins avouables». Les dirigeants du PCF ne supportent pas que l'on fasse connaître la teneur de ce débat d'une exceptionnelle richesse et dont nous-nous-réjouissons...

Demande de contact avec le PCR ml

Nom, prénom
Profession
Adresse

Envoyez au Quotidien du Peuple BP 225
75 924 Paris Cedex 19

La sécurité militaire surveille les lycéens Fichés au lycée, arrêtés à la caserne

Il y en a qui n'ont pas dû être autrement émus de la décision de Beullac, nouveau ministre de l'Education, de renoncer au dossier scolaire ; ce sont les responsables de la Sécurité Militaire. Comme en témoignent des documents publiés par le *Canard Enchaîné* de mercredi, à la SM, on s'intéresse tôt aux futurs soldats, aux potentiels «semeurs de troubles» dans les casernes. Travaillant la main dans la main avec les Renseignements Généraux, la gendarmerie et avec la collaboration bienveillante de maints directeurs de collèges ou lycées, la SM met en fiches des jeunes dont certains n'ont que 16 ans, à l'intention des centres de recrutement de l'armée. Parmi eux, une liste de 4 000 «individus à surveiller plus particulièrement» qui porte, secret militaire oblige, le numéro de code «6».

C'est, au moment où, à droite comme à gauche, on aime à concocter des «codes des libertés», le langage codé des atteintes aux libertés en France. Le travail de la SM s'avère particulièrement dangereux : parmi les jeunes mis en fiches, on trouve certains des 17 soldats arrêtés de la base d'Evreux.

Le CDS et la domination du PR

Dans une interview Stasi (CDS) évoque «certaines attitudes dominatrices» du PR. Il évoque également l'attitude de son groupement pour les élections européennes «Certains estiment logique que le CDS participe à cette bataille sous son propre drapeau. Certes, il peut paraître dans la logique de l'UDF de présenter une liste homogène, mais alors dans la composition de cette liste, il faudrait tenir compte des services que nous avons rendus à la cause européenne». Ça crie sous les fenêtres de Giscard. Stasi s'était ému de voir Chirac proposer de relever de 5 à 10 % la barre des suffrages nécessaires à l'obtention de sièges au Parlement européen. D'où le chantage du CDS à faire cavalier seul.

Conseil des ministres : financement des partis à l'étude

Le conseil des ministres a discuté du projet, annoncé par Giscard, de financement des partis politiques. Aucune mesure précise n'a été évoquée, mais Barre a été chargé de mettre au point le projet, en consultant les représentants de toutes les formations politiques représentées à l'Assemblée. Autre volet du conseil : Monory a parlé de renforcer la défense du consommateur en contre-partie de la libération des prix, dont il est le promoteur. Poudre aux yeux !

Le siège du PS occupé !

La visite de Mitterrand dans les Alpes Maritimes n'aura en rien résolu des problèmes de cette fédération du PS. Bien au contraire, mardi, onze des trente et un membres de la commission exécutive fédérale ont donné leur démission. De plus, le président de la fédération départementale des élus socialistes a décidé... d'occuper les locaux du PS, place du Palais Bourbon à Paris. Il a déclaré, avant son action d'éclat : «Les travailleurs occupent bien leurs entreprises. Je ne vois pas pourquoi nous ne manifesterions pas notre mécontentement en occupant les locaux du PS».

Les QHS légalisés

Avant même que le Conseil d'Etat, saisi par plusieurs organisations (CAP, MAJ, SM...) statue sur la validité de la réforme administrative du 23 mai 1975, instituant les Quartiers de Haute Sécurité dans les prisons, Peyrefitte a pris ses précautions. Il a fait légaliser les QHS, mardi soir, à l'Assemblée nationale, par 285 voix contre 197.

Saint-Dizier

Le PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE
marxiste-léniniste
organise SAMEDI 24 JUIN A 20 H 30
AU CENTRE GÉRARD PHILIPPE

● UNE SOIRÉE FILM-DÉBAT AVEC
LA PROJECTION DU FILM :
«POUR DEMAIN»

● UNE EXPOSITION SUR MAI 68

Barre à Pau

Barre se promène toute la journée de jeudi dans les Pyrénées Atlantiques. Il se rend à Pau, Orthez et Hasparren. À Hasparren, il inaugure une usine de pompes à chaleur : 200 emplois, alors que dans le département les principales activités industrielles s'effondrent : fermeture des usines de chaussures, fermeture des papeteries, Lacq doit baisser sa production, CdF Chimie a déjà fermé ses portes. Il rencontrera de nombreux représentants, maires, syndicats, patrons pour «s'informer» et leur prêcher la libération des prix et la patience.

Commerce extérieur : quasi équilibre

Selon les services du ministère du Commerce extérieur, les échanges de la France seraient quasi équilibrés pour les douze derniers mois. Au mois de mai, la balance commerciale serait excédentaire de 155 millions de francs, soit un total de 60 milliards de francs. Ce sont les automobiles qui ont permis de dégager le principal excédent : 2,5 milliards de francs. Le déficit à l'égard de la CEE, quoique réduit, se maintient. Par contre, les ventes aux États-Unis ont considérablement augmenté.

Margnat : le vin s'évapore et les millions rentrent dans la caisse

Trois associations de consommateurs attaquent en justice la Société des Vins de France (Margnat) pour avoir commercialisé des bouteilles incomplètement remplies. La fraude de 2 centilitres sur chaque bouteille ayant porté en quatre ans sur 200 millions de bouteilles, cela fait au total un gain de 13,8 millions pour Margnat ! La société a expliqué que les deux centilitres manquants avaient pu «s'évaporer» à travers l'emballage plastique des bouteilles.

Giscard en Roumanie

À la suite du voyage en France du ministre des Affaires étrangères de Roumanie, le porte-parole de l'Élysée a confirmé que Giscard se rendrait en Roumanie en voyage officiel, probablement au début de l'année 79. Cette visite, la première d'un chef d'État français depuis 68, sera préparée par de Guiringaud à l'automne.

URSS : vague de procès

Le procès d'Alexandre Prodabine, auteur de la *Médecine punitive*, ouvrage dans lequel il dénonce les pratiques utilisées dans les hôpitaux psychiatriques à l'encontre des dissidents, devrait s'ouvrir bientôt.

Les procès de Guinzbourg et de Chtcharanski seraient retardés à la suite des protestations et des mesures de boycott qui en ont résulté. Deux Juifs, Mme Nudel et M. Slepak passent en procès sous l'accusation de «houliganisme actif» pour avoir protesté contre l'interdiction qui leur est faite de quitter le pays où sévit un anti-sémitisme permanent.

Boycott du Chili par les dockers américains

Tandis que Carter s'appête à jouer «le champion des droits de l'homme» à l'occasion de la prochaine assemblée générale de l'Organisation des États Américains, le syndicat des dockers américains et celui des marins viennent de décider le boycott des navires à destination du Chili. Les dockers et les marins solidaires ont bloqué dans le port de San Francisco, un chargement de 11 tonnes de bombes destiné à la junte chilienne. Malgré la décision prise par le Congrès américain en 1976 de cesser toute aide militaire au Chili, le gouvernement a pris des dispositions pour transporter les bombes dans un dépôt militaire, où le chargement sera probablement effectué par l'armée.

Cette aide militaire au Chili n'empêchera pas Carter de prendre la parole à la conférence de l'OEA jeudi, où devant 25 délégués des pays d'Amérique Latine, il compte critiquer sévèrement les pays où les violations des Droits de l'Homme sont les plus voyantes, le Chili, l'Argentine, le Nicaragua, le Salvador, l'Uruguay et le Paraguay. Voilà ce qu'il en est de la défense des droits de l'homme par Carter : livrer des bombes au Chili, et faire des discours pour endormir les peuples.

- Les CRS attaquent systématiquement les luttes
- Les négociations se poursuivent

LES DEUX FACES DE LA TACTIQUE GOUVERNEMENTALE

● Les luttes qui se déroulent actuellement ont quelque peu surpris le gouvernement et le patronat. Cette surprise se traduit par certaines divergences

de vues actuellement perceptibles entre le gouvernement — et surtout Barre — et les gros bonnets du CNPF.

Le calcul qui a guidé la politique «sociale» du gouvernement est assez simple : il entendait profiter de ce qu'il pensait être le «découragement» de la classe ouvrière après l'échec de la gauche en mars pour asséner immédiatement un train de mesures particulièrement de ce qu'il pensait être le «découragement» de la classe ouvrière après l'échec de la gauche en mars pour asséner immédiatement un train de mesures particulièrement sévères pour les travailleurs (hausse des prix, licenciements, etc.), comme il entendait se servir de la carte de la concertation aussitôt que le découragement et l'attentisme se seraient estompés. C'est dans cette optique que le résultat des premières négociations était prévu pendant le cours de l'automne. L'attitude des directions syndicales, accourant à l'Élysée, et celle des partis de gau-

che, incapables d'offrir aucune perspective, ne pouvaient que conforter le gouvernement dans ses prévisions. Les luttes qu'engage la classe ouvrière viennent bousculer les plans soigneusement établis depuis de longs mois. C'est donc en catastrophe que les plans ont dû être modifiés. Aujourd'hui, et pour autant qu'on puisse la connaître, la tactique du gouvernement s'établit en trois points : d'abord, miser sur la proximité des vacances ; c'est ainsi qu'un proche de Barre juge le mouvement aujourd'hui : «A 15 jours des vacances, ça ne devrait pas aller trop loin.» Pour le gouvernement, il s'agit donc de «tenir» encore quelques semaines... sans pour autant céder en quoi que ce soit, et c'est là le deuxième point de la tactique gouvernementale.

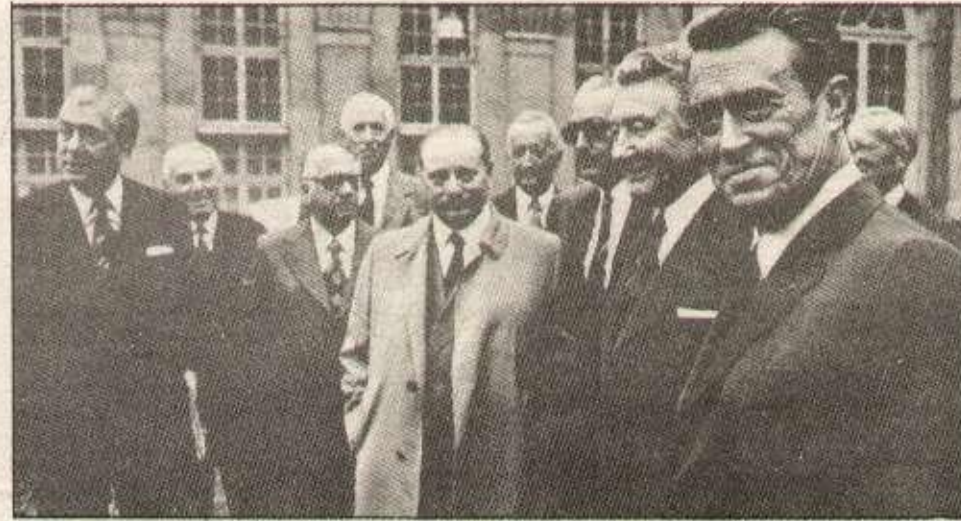
C'est d'ailleurs un leit-motiv de Barre depuis son accession à l'hôtel Mati-

gnon : céder devant les travailleurs en lutte, ce serait compromettre la bonne application de ses plans successifs. L'envoi systématique des flics contre les grévistes en est la plus odieuse illustration. En misant sur la proximité des vacances et sur ses flics, le gouvernement espère tenir le choc jusqu'à la rentrée. Mais après ? C'est là que la concertation intervient. À plusieurs reprises, lors de sa récente conférence de presse, Giscard a insisté sur la nécessité d'accélérer les différentes négociations qui s'ouvrent en ce moment. Il a même souhaité publiquement que des résultats soient obtenus «avant l'été». Et de fait, le calendrier des réunions de négociations s'est considérablement rempli depuis une semaine. Il ne faut voir là aucune prise en compte des revendications légitimes des travailleurs, bien au contraire. Ce que cherche Giscard et Bar-

re, ce n'est rien d'autre que d'éviter à tout prix un mouvement de lutte de plus vaste ampleur que celui d'aujourd'hui.

Sur les buts recherchés, le patronat n'a aucune divergence, bien entendu. Seulement, il se trouve que les patrons sont confrontés directement au mouvement gréviste, et que d'autre part, les mesures de Barre exigent d'eux une compétitivité accrue. En terme immédiat, céder sur quelques revendications pour éviter des conflits de longue durée peut être un élément qui accroît la compétitivité. C'est notamment l'argument du RPR, dans lequel beaucoup de patrons se reconnaissent. Le jeu d'équilibres entre répression et concertation surprend parfois ces patrons, et ils ne se gênent pas pour le faire savoir. C'est ainsi qu'après avoir applaudi des deux mains la première intervention des CRS à Flins, les milieux patronaux ont jugé «extrêmement grave» la décision judiciaire de nommer un médiateur. Donner satisfaction aux grévistes des presses, même partiellement, ce serait ouvrir un dangereux précédent. Le désir des patrons rejoint en ce sens celui des directions syndicales : il s'agit de régler cas par cas le problème.

En engageant dès aujourd'hui des luttes, les travailleurs bousculent le petit jeu politique et syndical qui commençait à s'instaurer. À trop miser sur la passivité ouvrière, on en arrive à se faire bousculer.



Le double jeu du gouvernement : équilibrer répression et négociation.

COMMUNAUX CGT CONTRE MUNICIPALITÉS PCF :

LA GREVE S'ETEND

Les grévistes CGT écrivent à Marchais et Ségué

Les ouvriers communaux de Nanterre (municipalité PCF) poursuivent leur grève commencée le 7 juin pour obtenir leur reclassement. Selon un décret de 1977, les municipalités peuvent faire passer les OP 2 au rang de maîtres-ouvriers. Les travailleurs exigent que cette qualification soit appliquée.

Mais le décret, s'il donne la possibilité aux municipalités d'effectuer cette promotion, n'en fait nullement obligation. C'est derrière cela que se retranche

la municipalité de Nanterre pour refuser une promotion globale et pour proposer une promotion différenciée, «tenant compte du travail fourni.»

Pour les grévistes et les responsables syndicaux, il ne fait aucun doute que toute la responsabilité repose sur la municipalité : «Si on nous refuse cette revendication, c'est parce qu'elle foutrait en l'air toute la grille hiérarchique. Nous, on se bat contre la hiérarchie.»

Les grévistes ont com-

mencé à populariser leur lutte en direction des entreprises de Nanterre, appelant à la solidarité financière. Ils affirment leur détermination à poursuivre leur grève jusqu'à satisfaction. Pour eux, le succès de leur lutte passe par son extension. Les employés ouvriers communaux de la Courneuve viennent de se mettre en grève pour les mêmes revendications. On nous affirme, à l'UL-CGT de Nanterre, que la grève va probablement s'étendre à d'autres municipalités.

Le PCF, dans la situation de crise qu'il connaît actuellement, se serait bien volontiers passé de cette vague de grèves dans les municipalités qu'il contrôle. D'autant plus que les communaux CGT vont envoyer une lettre à Ségué et à Marchais pour exposer le problème. Ceux d'entre eux qui sont membres du PCF comptent obtenir une réponse de Marchais lors de l'Assemblée de militants PCF qu'il devait présider ce jeudi à Nanterre.

Le mouvement se poursuit sur la côte charentaise

10 000 PECHEURS TOUCHÉS PAR LES ARRÊTÉS SUR LA PÊCHE

● Une rencontre doit avoir lieu ce jeudi à 15 h au Ministère des Transports entre Le Theule, ministre des Transports (chargé à ce titre des problèmes de la pêche...) et les représentants des marins-pêcheurs. Crépeau et de Lipkowski ont tenu à s'y associer, en tant qu'élus locaux. Pendant ce temps, le mouvement des marins-pêcheurs se poursuit, ainsi que le blocage des ports.

MESURES DE TECHNOCRATES...

Les arrêtés ministériels du 19 avril (J.O. du 22 avril) dont nous parlions dans notre édition du 22 juin ne s'appliquent qu'au sud du 48° parallèle, c'est-à-dire d'une ligne passant par la pointe du Raz. Ils englobent donc tout le littoral Atlantique, du port d'Audierne à celui de St Jean de Luz. Le golfe de Gascogne, relativement riche en poissons nobles (soles et merluchons) est en fait le principal «bénéficiaire» des restrictions apportées à la pêche : maillage des chaluts à 60 mm, 24 cm de taille minimale pour les merluchons, 21 pour les soles. On en connaît la motivation de principe : les stocks de poissons dans les eaux de la CEE ont dangereusement diminué ces dernières années, et la poursuite des prises au rythme actuel pourrait mettre en danger la capacité de reproduction de certaines espèces. La Grande-Bretagne avait refusé de suivre les recommandations européennes sur la conservation des stocks. La France, qui lui dispute le leadership, en matière de pêche, a voulu se montrer plus européenne que la commission européenne !

Pour les pêcheurs charentais, dont la quasi-totalité ont déposé leur rôle, il s'agit de mesures de technocrates ne connaissant pas grand chose à la réalité des métiers de mer, ou de mesures destinées en fait à faire disparaître la pêche artisanale : «*Tout le monde a intérêt à la conservation des stocks de poisson, et nous aussi, puisqu'on vit du poisson. Mais il faudrait peut-être étudier les choses sérieusement ? Si on employait le chalut à mailles de 60 mm, les petits merluchons de 24 cm seraient quand même morts. Seulement, il faudrait les rejeter. C'est absurde et cela représente 30 % de nos prises en merluchons*» explique un marin-pêcheur.

...OU PLAN DE LIQUIDATION DE LA PÊCHE ARTISANALE ?

Sous couvert de conservation des stocks, l'objectif des arrêtés — qui seront appliqués dès lundi dans les criées — pourrait bien être une restructuration du secteur aujourd'hui assuré par la pêche artisanale. La

crise de la pêche industrielle, due à la conjonction de multiples facteurs (mesures de conservation prises par les pays du Tiers-Monde, chalutage intensif de l'URSS et dans une moindre mesure du Japon, augmentation des dépenses fixes) n'avait pas touché le secteur artisanal : caseyeurs, petits chalutiers avec deux-trois hommes d'équipage, palangriers... Celui-ci, en raison de ses faibles frais généraux, et au prix d'une charge de travail énorme pour les équipages, avait tenu le coup. Les capitaux qui s'étaient retirés de la pêche industrielle, pourraient bien chercher à se réinvestir dans ce secteur, en y apportant une modernisation compatible avec la nouvelle réglementation. Les artisans-pêcheurs

Les algues rouges peuvent être mortelles

Selon Jacques Lefèvre, attaché de recherches au CNRS et spécialiste en biologie marine à Brest, la prolifération de micro-algues rouges observée actuellement en Normandie présente de graves dangers de toxicité. Il explique dans une interview à *Ouest-France* que «*la consommation de coquillages contaminés par ces algues microscopiques entraîne, quelques minutes plus tard, un engourdissement des lèvres, de la langue et des extrémités des doigts. Une sensation de lourdeur des membres et du cou, suivie par une incoordination des mouvements. Peu à peu s'installe une paraly-*

sie musculaire et la mort survient entre deux et douze heures, selon la dose ingérée, conséquence d'une paralysie respiratoire.»

Comme nous l'expliquons dans ces lignes, M. Lefèvre attribue la prolifération au réchauffement superficiel rapide des eaux. Et il n'exclut pas l'hypothèse d'une corrélation avec la pollution, «*dans le cas d'une concentration déterminée de métaux. Là, toutes les études restent à faire.*» On sait que la Baie de Seine connaît une pollution très grave, en particulier par des métaux lourds.

n'ayant pas les moyens d'investir ne pourraient alors tenir la concurrence.

Or, trois mille rôles sont enregistrés sur la façade Atlantique. Avec une mo-

enne de trois hommes par bateau, cela fait de l'ordre de 10 000 pêcheurs touchés.

Eric BRÉHAT



Le viol de Fatima par trois policiers

LA POLICE ET SES «BREBIS GALEUSES»...

«Ce n'est pas une bavure : les policiers n'étaient pas en uniforme». Cette curieuse analyse due à un commentateur, concerne le viol d'une jeune fille algérienne de 13 ans, Fatima par trois policiers, samedi dernier, à Clichy-la-Garenne (Seine-St Denis). Ce jour-là, au petit matin, Anatole Nordin, Jean-Philippe Goris et Lichel Bracq, terminent leur tournée des bistrotts. Fatima, elle, vient de quitter la clinique Koch, où elle suit un traitement. Les policiers l'obligent à monter dans leur voiture et la violent. Nouveau viol dans un ter-

rain vague, près du Fort de l'Est. Les policiers s'enfuient mais le portefeuille de l'un d'entre eux, laissé sur les lieux, permettra de les arrêter tous trois le lendemain : comme le premier petit truand venu, le flic trahi par son portefeuille a «donné» ses deux acolytes.

Depuis mercredi la police multiplie les déclarations indignées contre ces pelés, ces galeux, qui terminent le bel uniforme des gardiens de la paix : «*Je ne couvrirai jamais des gens qui se livrent à des gestes aussi détestables et aussi odieux*» affirme M.

Bailly, directeur départemental des polices urbaines de la Seine-St-Denis.

Le syndicat général de la police est «écœuré» par le viol de la «jeune ressortissante nord-africaine». Et tous d'évoquer, les soupirs dans la voix, le «problème de la formation professionnelle», ou le recrutement, après 68 de beaucoup d'éléments du SAC, dont les multiples forfaits ont bénéficié de l'impunité. En somme, de mauvaises habitudes ont été prises, mais dieu merci nous assure-t-on, depuis 1974, on a commencé à ne plus recru-

ter n'importe qui. Nous voilà rassurés. Ou presque : l'un des violeurs n'était pas un «ancien de la maison» mais un stagiaire. Sans doute ne sera-t-il pas titularisé. Il reste à préciser malgré tout que cette affaire odieuse — qui vient s'ajouter à une longue sé-

rie de méfaits des torces de police — n'a été rendue publique que plusieurs jours après, à cause d'une fuite. Pieuse discrétion qui paraît contradictoire avec la volonté, maintenant que les faits sont connus, «d'assainir» les rangs des policiers.

COBA de Bretagne : quelle action pour les Jeux Olympiques de Moscou ?

Plusieurs COBA de Bretagne se sont réunis la semaine dernière à Saint-Brieuc pour tirer le bilan de la campagne pour le boycott de la Coupe du monde de football. Autre objectif de cette réunion : s'organiser pour l'après-coupe.

Vingt comités COBA se sont créés en Bretagne (parmi les 200 comités à l'échelon national). Le COBA de Rennes, entre autres, a entrepris de multiples actions (soirées, fest noz, tournois de foot...).

Les COBA ont expliqué qu'après la coupe, l'information passerait plus difficilement sur l'Argentine au moment même où «*le peuple argentin subira le contre-coup de cette ruineuse opération.*» Tout en appelant à la vigilance, les COBA veulent soutenir «*tout ce qui s'inscrit dans l'isolement de la Junte comme par exemple le boycott du congrès de cancérologie de Buenos Aires.*»

Certains COBA ont commencé à réfléchir à la dénonciation de la répression en Union Soviétique qui pourrait être organisée à l'occasion des futurs jeux olympiques de Moscou, ils ont proposé d'organiser des «Jeux de la répression et des dissidences» qui seraient «un vaste forum international».

Communiqué Contre l'augmentation des transports parisiens

A la veille de l'application d'une augmentation importante des tarifs des services publics transports dans la région parisienne, la Fédération Générale des Transports et de l'Équipement et l'Union Régionale Parisienne CFTD tiennent à rappeler leurs positions devant une décision qui frappera une fois encore lourdement les travailleurs dans leurs conditions de vie.

Il faut en effet constater les faits suivants :
— la longueur et la durée des déplacements domicile-travail s'accroissent malgré les améliorations qui ont pu être apportées à la desserte de certaines relations !
— le nombre des travailleurs ayant recours aux transports collectifs augmente !
— les entreprises industrielles et commerciales sont les principales bénéficiaires de la mobilité de la main-d'œuvre existant dans la région parisienne, mobilité favorisée par l'existence du réseau de transports en commun.

Devant cette situation, l'Union Régionale Parisienne et la Fédération Générale des Transports et de l'Équipement CFTD :

- s'opposent aux augmentations des tarifs supportées par les travailleurs pour se rendre à leur travail,
- exigent le paiement des cartes de transport par les employeurs.
- demandent une extension de la zone géographique couverte par la carte orange.
- réclament l'intégration d'une partie du temps de trajet dans la durée du travail.
- déclarent que toute politique d'amélioration des transports collectifs doit s'accompagner d'une politique d'aménagement régional afin de rapprocher les zones d'activités industrielles et commerciales des lieux de domicile.

URP-CFTD FGTE-CFTD

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J
CCP N° 23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

LUTTES OUVRIERES

Plougastel Daoulas : la grève continue chez Fournier

Les ouvriers de l'entreprise de Fournier ont décidé de poursuivre leur grève pour les salaires. Chez Fournier, ils sont particulièrement bas. La CFDT donne deux exemples : «Un livreur encaisseur, ayant 28 ans de maison, ne percevait au mois de mai dernier que 2 150 F net pour 40 heures par semaine. Une employée de chai, ayant 26 ans de maison, a perçu au mois de mai dernier 2 110 F net pour 40 heures de travail par semaine.»

Les cinq usines UNICOPA en lutte

Depuis lundi matin, les usines de la branche «Aliments de Bétail» de la coopérative agricole UNICOPA sont en grève, à presque 100 % du personnel : à Guigamp, Cast (Finistère), Vannes et Lanudic, ils réclament le retour d'une situation normale au niveau des salaires : dans certaines de ces usines, les salaires ont été baissés, la diminution devant être compensée par des primes, tandis que dans d'autres, ils étaient augmentés. Les ouvriers exigent que cesse cette division instituée «pour briser des grèves éventuelles». Ils demandent par ailleurs la cinquième semaine de congés payés, et une prime de vacances. La direction refuse de discuter tant que le travail n'aura pas repris.

Gaston Dreux (La Perrière) : la grève reconduite après l'échec des négociations

Mardi matin, une négociation s'ouvrait entre une délégation de la CFDT et le patron, Gaston Dreux. Pour la CFDT, 3 revendications : l'annulation des licenciements (17 lettres ont été envoyées, 8 travailleurs étant licenciés immédiatement), l'organisation des élections professionnelles avant le 10 juillet, et 300 F pour tous. La négociation, tenue en présence des avocats des deux parties, n'a rien donné. La CFDT était prête à accepter que les élections aient lieu en septembre, à condition toutefois qu'un protocole d'accord soit signé tout de suite : elle pourrait ainsi désigner la menace de licenciement qui pèse sur eux. Le patron n'a rien voulu savoir, et a disparu. Pour les grévistes, la proposition du patron de tenir ces élections en septembre, sans aucune garantie, a un but bien simple : gagner du temps, essayer de reprendre la situation en mains, et se débarrasser des travailleurs les plus actifs pendant la grève. Ils ont donc reconduit la grève, tout en engageant une procédure en référé contre leur patron pour refus d'organiser les élections professionnelles.

CGEE-Alsthom : grève reconductible à Quimper



Le 22 mai et le 15 juin, ils avaient arrêté le travail. Ils exigent l'augmentation des salaires (fixation de la valeur du point à 24 F pour tous), les 40 heures sans diminution de salaire, la 5^e semaine de congés payés... La grande partie des salariés sont des O.S. qui touchent moins de 2 000 F par mois.

Arsenal de Brest

MANIFESTATION DES FEMMES ET DES ENFANTS DES GRÉVISTES

Une surprise mercredi matin pour les requis. Dès 7 h 30 à la porte centrale, porte principale, les grévistes d'un bloc compact bloquaient la porte et empêchaient les requis de rejoindre leur poste de travail. Au fil des minutes, le piquet se grossissait de nouveaux arrivants. Les flics maritimes, qui font d'ordinaire la circulation et le contrôle des entrées étaient quelque peu dépassés et montraient une certaine nervosité, tandis que les grévistes faisaient ce boulot dans la bonne humeur mais dans un autre but. Les requis et les chefs étaient contraints de faire demi-tour. Près de 500 grévistes participaient à ce piquet qui avait plus un caractère de démonstration de force qu'une recherche d'efficacité à tout prix. C'est le sens que lui ont donné les grévistes, en voulant montrer ainsi,

que si la situation l'exigeait, ils sauraient utiliser des méthodes qui ont déjà fait leurs preuves. Mais le moment, estiment-ils, n'est pas encore venu. Le piquet était levé aux environs de 8 h 30. Pour l'ensemble des grévistes, il faut en effet empêcher toute action qui pourrait servir de prétexte à une intervention policière, alors que les flics sont toujours dans l'arsenal et le bassin lock-outé.

Le moment est à l'élargissement de l'action, et la matinée de mercredi a été employée à diffuser des dizaines de milliers de tracts communs aux trois organisations syndicales dans tous les quartiers de Brest. Les grévistes se retrouvaient en famille dès 14 h 30 place de l'Hôtel de Ville et bien que le soleil se soit mis à boudier, et que la pluie se fasse menaçante, une foule nom-

breuse se pressait qui emboîta le pas derrière la banderole unitaire des syndicats de l'arsenal de Brest. 6 000 personnes défilèrent ainsi, reprenant les mots d'ordre des jours précédents sur un ton toujours aussi combatif. Des gosses de grévistes reprenaient le fameux «Respectez nos décrets !» adressé à Barre et Bourges. Les femmes n'étaient pas en reste : «La grève de nos maris qui travaillent à l'arsenal est aussi la nôtre, leurs décrets ce sont les nôtres. Nous avons une part à jouer dans l'action et quand le gouvernement attaque les travailleurs, il attaque aussi leurs familles». Tel est le sentiment des femmes venues nombreuses accompagner leurs maris. Descendant par la rue de Siam, la manifestation se terminait devant la préfecture maritime, où se détachaient les silhouettes

des flics maritimes. Le meeting prévu s'abrégea sous les rafales de pluie. Les responsables syndicaux auront tout de même le temps de rappeler la situation pas seulement le refus de Bourges d'accorder une quelconque revendication, mais le refus catégorique d'appliquer les décrets. Les responsables ont rappelé aussi le nombre d'établissements, en lutte. Mais ce point est loin de satisfaire les grévistes qui ne veulent pas se contenter d'une information mais exigent de véritables contacts avec leurs camarades des autres arsenaux, ainsi qu'avec les entreprises de la ville de Brest, et nombreux sont ceux qui souhaitent une grève générale sur leur ville. Pour la journée de jeudi sont décidées des caravanes de voitures dans la région de Brest.

Ste-Anne : après la provocation de la direction

LA GREVE SE POURSUIT

Le 20 mai était un jour important pour les hospitaliers en grève à Sainte Anne : le jour de l'ouverture des négociations.

Ce jour, c'était aussi une victoire : la direction, espérant le pourrissement du mouvement avant les vacances avait fixé les négociations le 26, dans le cadre de la commission technique paritaire : les grévistes ont exigé et obtenu qu'elles se passent le 20 avec la DRASS.

Mardi, la mobilisation était importante : 350 hospitaliers étant venus pour accompagner l'intersyndicale. Mais, ô surprise, en fait de négociateurs : des flics ! Les délégués syndicaux pénètrent dans le bâtiment et en ressortent immédiatement : «Nous ne sommes pas compétents» leur ont répondu ces messieurs. Voyez avec la CTP : «Encore une fois la direction a confirmé ainsi son refus des négociations».

La rage et la révolte sont grandes parmi les travailleurs présents et quand le directeur Rouquet se hasarde hors du bâtiment, il est accueilli par des bordées d'injures et devient la cible des hospitaliers.

Accompagné par les quolibets et les insultes, il tente de se réfugier au PLM Saint Jacques : horreur, les portes sont closes ! Suivi de son acolyte Philipenko Rouquet fuit vers le métro Denfert. Les grévistes s'engouffrent derrière lui et bloquent les portes de la rame pendant dix minutes.

A l'hôpital, de nouveau portes closes : pris entre deux rangées de grévistes, Rouquet n'en a même plus large, il est hué sifflé bousculé par les travailleurs en colère. On tient immédiate-



ment une AG : une seule volonté : durcir la grève ! On propose la fermeture et le contrôle des portes d'entrée. Le refus des entrées des malades ramassés sur la voie publique. L'occupation perlée et pacifique des bureaux de la direction.

Une motion, dénonçant la passivité des fédérations, sera votée par l'A.G. mais refusée par l'intersyndicale, sur pres-

sion de la CGT. On décide enfin pour mercredi 14 h 30 une délégation à la DRASS. La provocation a échoué, la grève se durcit plus que jamais mais les soins aux malades sont toujours assurés.

Toutefois, les moyens de tenir sont encore flous. La proposition d'un comité de soutien sous contrôle des grévistes n'a guère rencontré d'écho.

Téléphonez
au Quotidien du Peuple
636.73.76.

● Depuis mardi matin, l'usine Moulinex de Caen est entièrement occupée.

Tout au long de l'usine, située en pleine zone industrielle face à Citroën infecté de nervis de la CFT, des morceaux de cartons, des cageots de bouteilles et divers autres matériaux bloquent l'entrée de l'usine. Les panneaux CFT fleurissent un peu partout, mais c'est sur l'entrée principale que s'étalent des banderoles : «400 F pour tous», «CFDT avec nous».

Des morceaux de cartons cachent la petite porte à côté de la grille principale, mais 2 petites fenêtres sur le côté laissent entrevoir les grévistes de garde. Si l'usine est si bien protégée, c'est que la menace de l'intervention des flics est présente. C'est aussi les cadres et la maîtrise rôdant en voiture autour de l'usine, qui prennent des photos et cherchent à inculper les grévistes mais en vain.

UN MOIS DE DÉBRAYAGE

Depuis 1 mois déjà, ça chauffe dans la cinquantième cartoucherie ! De nombreux débrayages ont été organisés, d'abord chez les OP. Après la défaite de la gauche, une certaine déception touche plus les militants que la masse des travailleurs, ceux-là ont repris «du poil de la bête» et ont déclenché des luttes. Les premiers débrayages rencontrèrent un réel écho, si bien que la direction lâchait 250 F pour les OP.

Le mouvement ne s'arrête pas pour autant. «Il nous manque toujours 150 F pour arriver à 400 F !» Mais la progression se fait plus nette lorsque le mouvement de débrayage touche les autres secteurs, essentiellement les OS. Les raisons de la révolte ne manquent pas : les conditions de travail sont dures chez Moulinex, l'atelier de montage des rôtissoires est bien connu par les ouvrières, comme l'enfer de Moulinex. Ce qu'ils revendiquent surtout, c'est 400 F par mois, la 5^e semaine de congés, le paiement des pauses.

La détonation du durcissement de la lutte a été l'occupation de l'usine d'Alençon, ce fut une surprise ici à Caen. Les débrayages ne faisaient que commencer sur Alençon, on ne s'attendait pas à ce que l'occupation soit ainsi. Il ne fallait pas laisser Alençon tout seul : la simultanéité de la lutte dans différentes usines de la région donne à toute cette lutte son ampleur.

CES FEMMES QUI SE LIBERENT DE MOULINEX

Reportage de Nadine CHATRAS

UN TRAVAIL EN PROFONDEUR

La première lutte qu'ait connue Moulinex est celle de 74, 15 jours d'occupation. Depuis, un travail d'organisation syndicale en profondeur a été mené systématiquement par les sections CFDT-CGT.

En 74, la CFDT a été surtout implantée chez les OP. Aujourd'hui, elle a repris les luttes des OS gagnant le soutien de celles qui avaient 18 ans en 74, qui sortaient juste de l'école sont encore dans la boîte. Elles se sont mariées mais ne sont pas parties. Elles ont acquis une expérience de lutte à travers de nombreux débrayages qui ont eu lieu depuis 1974. La section syndicale a expliqué à travers des tracts que Moulinex est une société florissante et ainsi démontré qu'on pouvait gagner. C'est ainsi que dans la lutte aujourd'hui : tous les secteurs sont représentés et le nombre des grévistes à occuper a quasiment triplé.

De même, qu'un travail de liaison constant entre les différentes usines a été fait si bien que malgré les téléphones coupés, les grévistes des différentes usines ont toujours les moyens de se contacter et de s'informer.

UNE LUTTE DURE

La lutte à Moulinex s'avère longue et dure. La direction n'a pas l'intention de céder rapidement et cherche par tous les moyens à briser la lutte. Elle emploie des arguments pour impressionner tous les grévistes : la justice bien souvent longue quand il s'agit des travailleurs, a fait une course de vitesse mardi pour répondre à la demande d'évacuation de la direction.

Midi : L'huissier établit une série de constats comme quoi l'usine est occupée, qu'il y a entrave à la «liberté du travail», et il repère un certain nombre de grévistes :

15 H : La direction appelle les délégués du personnel, qui pensent que

c'est pour une information. En fait, elle indique qu'elle va faire une demande d'ordonnance ou requête. Surpris les délégués demandent une réflexion d'une demi-heure, ils prennent conseil auprès des grévistes. Procédé judiciaire, extrêmement rare (jamais utilisé en Basse Normandie est utilisé depuis peu par les patrons pour pouvoir aller plus vite).

16 h 30 : L'ordonnance est rendue par les juges. Examinée, on découvre certaines irrégularités si bien qu'ils décident de la rejeter. Aussitôt, la direction fait une demande en référé. Un seul représentant du personnel a été convoqué au tribunal, ceci à 17 h 30.

20 h 00 : le juge ne revient pas sur sa décision, et rend une ordonnance exigeant l'évacuation «de tous ceux qui participent

activement à l'occupation de l'usine».

C'était pour les grévistes une nuit de gagnée car l'ordonnance ne rentrait en vigueur que mercredi matin. Notons que le préfet recevait une délégation de grévistes à la même heure, et promettait que l'usine ne serait pas évacuée !...

Il semblerait qu'il n'avait pas connaissance du jugement. Cependant, les représentants de l'UD et de l'UL CFDT n'oublieraient pas de lui signifier «qu'il n'y aurait pas d'intervention des flics sans qu'une large riposte ne s'organise !...»

A Caen, on n'aime pas voir les flics dans les usines, et une intervention aurait, plutôt pour conséquence de mettre dans les rues les ouvriers de Saviem, SMN et des autres boîtes, et de renforcer le mouvement à l'intérieur des usines Moulinex !

Jeudi matin...

Jeudi 7 heures. A la porte de l'usine, au-dessus des grilles, des têtes et des parapluies. Il pleut sur Caen ce matin, mais cela n'empêche pas les grévistes d'être là, vigilants. C'est l'heure difficile de la journée : il faut être nombreux pour empêcher les cadres de forcer les grilles. La direction a organisé un meeting à côté, au terrain de foot, pour essayer de faire signer une pétition aux non-grévistes. Mais elle ne rencontre pas de succès.

Beaucoup de ceux qui n'occupent pas sont venus aux informations et ne sont pas hostiles au mouvement. Du haut des grilles, les filles les interpellent : «Hé ! Pourquoi tu ne viens pas avec nous ? On a besoin d'être nombreux pour se relayer !»

— «Oui, mais moi j'ai la petite»
— «Eh bien, rétorque une autre, moi je la mets à la nourrice. Fais comme si tu travaillais : il faut savoir ce que l'on veut !»

Déterminées, elles le sont, pour que ce ne soit plus comme avant !

Un délégué prend la parole pour dire où en est le mouvement et rappeler que le rapport de forces dans Moulinex n'a jamais été aussi bon. 7 usines occupées sur les onze. Dans les autres, des débrayages commencent.

Puis petit à petit, on voit repartir les voitures des cadres...

Les grévistes ouvrent alors la petite porte pour faire rentrer «seulement les ouvriers. Pas un cadre». Tout d'un coup, des cris fusent, la porte se referme. Les lances à incendie se préparent. Quelques chefs essaient de forcer la porte, mais ils sont rapidement repoussés aux cris de : «Négociations, Martin ! La classe ouvrière occupe l'usine !»

Puis le calme revient peu à peu. Un groupe de grévistes part pour participer à la manifestation sur Alençon ce jeudi matin.

RENAULT-FLINS

LES OP DES PRESSES REJOIGNENT LES OS

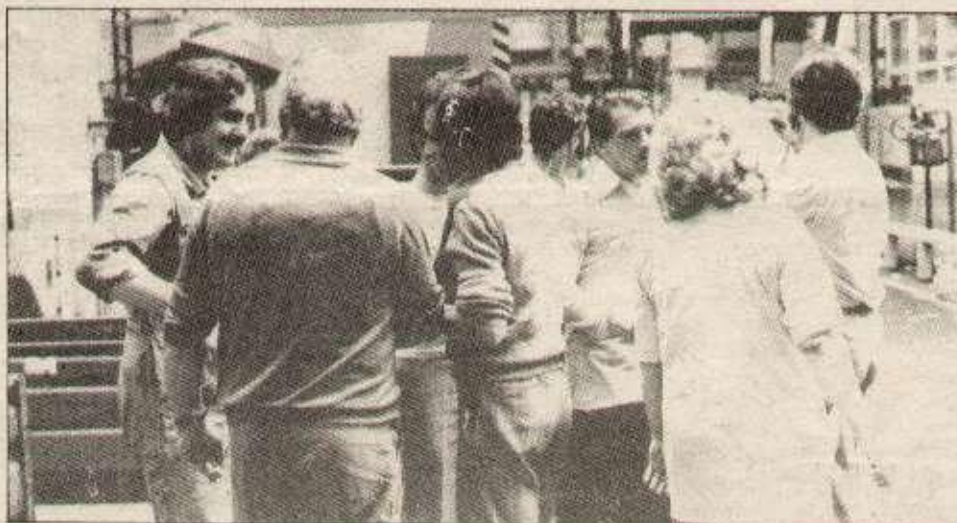
● Les O.S. des presses ne sont pas seuls, face à la direction et aux CRS. Contrairement aux espoirs des patrons les lignes de presses n'ont pas été remises en route car les professionnels, outilleurs, caristes, électriciens, contrôleurs ont refusé de faire tourner les presses en présence des policiers. C'est à cette action qu'on mesure la solidarité ouvrière à Renault.

Jeudi matin, les ouvriers professionnels des

Dans l'usine lock-outée, peu d'ouvriers ont accepté de travailler sous la menace des fusils. Mercredi, ceux que les cars avaient abandonnés en pleine campagne devant les barrières organisés par les grévistes avaient défilé à 2 000 dans les ateliers pour protester contre l'occupation policière. Dans les autres usines du groupe à Rueil, Douai, Cléon et Orléans des débrayages s'organisaient tandis que Billancourt préparait une action pour jeudi matin.

A Choisy, Sandouville et St Ouen, des meetings ont été tenus.

Jeudi, le face à face explosif continue. La direction de la Régie ne veut céder en rien, elle a rompu les négociations au cours de la séance de mercredi 16 h sans donner de nouveaux rendez-vous. Son but, après le lock-out était d'obtenir un stock de pièces suffisant pour faire tourner l'usine, mais pour cela il fallait que les ouvriers professionnels des



diverses ateliers qui travaillent aux presses, une centaine en tout acceptent de reprendre le travail sous la menace des CRS. Cela ils l'ont refusé et dans ces conditions, la maîtrise et les cadres qui ont essayé de produire n'ont en fait que brassé du vent en pure perte.

Une trentaine de grévistes ont pu se rendre

presses se sont vus interdire l'accès de l'atelier gardé par un cordon de CRS. La sortie de jaunes qui avaient travaillé de nuit s'est accompagnée de quelques heurts.

Devant les difficultés nouvelles dues à la grève des professionnels, la direction se crispe en perdant l'espoir de reconstituer rapidement les stocks des cotés de caisses de R 18 et d'ailes de R 5, tombés au niveau zéro.

compte de la situation dans l'usine. Ils pouvaient ensuite repartir tranquilles, la direction est coincée. Si elle veut que des ouvriers travaillent il faut qu'elle retire les CRS or si les CRS sont relevés, les OS réoccupent immédiatement l'atelier et bloquent les machines. La grève sur les tas, des professionnels constitués, au-delà de la simple solidarité ouvrière,

une action efficace à la gréssion patronale.

Dès jeudi matin, les militants ont repris le chemin des foyers de travailleurs dans les villes proches de Flins pour mobiliser, expliquer la nature de la riposte, réaffirmer que les OS des presses n'acceptent pas d'être marés par la force.

Bernard PELO

MÉTRO DE LYON :
LES CONDUCTEURS
POURSUIVENT
LA GREVE

Depuis lundi, les conducteurs du métro de Lyon, récemment inauguré, sont en grève. Ils exigent une réduction du temps de travail et un alignement de leur salaire sur la région parisienne. Mercredi soir, ils avaient voté à l'unanimité la reconduction de la grève.

LYON-PERRACHE :
GREVE
DES CHEMINOTS

70 % des cheminots de Lyon-Perrache étaient en grève. La proposition de bloquer certains trains a été adoptée en AG et mercredi, le Mistral a été bloqué pendant 40 minutes.

Jeudi matin, les grévistes devaient examiner les propositions faites par la direction.

LIÉVIN : APRÈS L'INCUPLATION DE COQUIDÉ

La CFDT assigne en citation directe deux responsables des Houillères du Nord - Pas de Calais

● Au mois de juin 1975, le juge Henri Pascal inculquait l'ingénieur en chef Augustin Coquidé, chef de la sécurité à la fosse 3 de Liévin. Trois ans plus tard soit exactement 42 mois après la mort des 42 mineurs, la Chambre d'Accusation a fini par décider d'envoyer Coquidé devant le tribunal correctionnel de Béthune. 42 mois qui ont vu d'abord le désaisissement du juge Pascal pour des erreurs de procédure de pure forme, puis la nomination à sa place du conseiller Paul, membre de la Chambre d'Accusation de Douai, personnage fort occupé comme le rappelle ci-dessous J. Truvaux, du syndicat CFDT des Mineurs. On a eu beau faire traîner l'affaire, le dossier était trop accablant pour Coquidé, les manquements à la sécurité trop manifestes pour prononcer le non-lieu. Et puis, contrairement à l'attente du gouvernement et de l'appareil judiciaire, les mineurs n'ont pas oublié leurs camarades qui ont payé de leur vie la politique capitaliste de récession des houillères, avec pour corollaire la diminution des mesures de sécurité. Les rapports

établis par les syndicats, l'action de la Commission Populaire d'Enquête débouchant sur le Tribunal Populaire de Liévin en mars 75, ont largement mis en lumière l'écrasante responsabilité des Houillères. Le non-lieu aurait suscité trop de colère et de révolte. Il a fallu inculper. Mais tandis que le juge Pascal avait annoncé que son action ne s'arrêterait pas à Coquidé mais viserait plus haut, on s'est bien gardé de poursuivre dans cette voie. En faisant porter le chapeau à Coquidé, on dédouane à bon compte Hecquet, directeur général des Houillères du Nord-Pas-de-Calais à l'époque de la catastrophe, ainsi que la politique capitaliste de liquidation des charbonnages et de mépris de la vie des mineurs.

C'est pourquoi, le syndicat des Mineurs CFDT a décidé d'assigner en citation directe Hecquet et un ingénieur en chef des Mines, Lacoste. Jacques Chirac, premier ministre à l'époque, ne déclarait-il pas lui-même lors de l'enterrement des mineurs

«aux risques pris par les mineurs doit correspondre la responsabilité des charbonnages». Mais depuis ces belles paroles, contrairement à ce qu'il avait annoncé, «toutes les conséquences» n'ont pas été tirées...

Si cette action juridique est repoussée par le tribunal, Coquidé se présentera seul au procès des Houillères qui dans le meilleur des cas n'aura pas lieu avant la fin de l'année, une hypothèse qui paraît encore très optimiste au juge Pascal. Quant au verdict que prononcera le tribunal, on peut présumer, sans craindre de se tromper beaucoup, qu'il n'ira pas au-delà d'une peine avec sursis, à l'exemple de ce qui s'est passé lors du procès Pailleron, après, là aussi, des années de procédure. En même temps, l'inculpation de Coquidé ne saurait être minimisée, car, comme le rappelle le juge Pascal «pour la première fois dans les mines ce n'est pas la fatalité qui est incriminée».

J. TRUVAUX, syndicat des mineurs CFDT

«Nous présenterons le dossier contre Hecquet et Lacoste dans une quinzaine de jours.»

— Coquidé, il est bien certain qu'il a une responsabilité dans l'affaire, puisqu'il était chef direct dans ce puits. Mais Coquidé n'a pas toute la responsabilité. C'est un ingénieur qui fait autorité dans le domaine de l'hygiène et la sécurité dans les mines ; il a même écrit des bouquins, donné des conférences au niveau européen ; il a donc une certaine réputation internationale, mais manque de pot, dans la fosse où il était directement impliqué, toutes ses belles théories il n'a pas pu les appliquer. Il est sans aucun doute responsable d'avoir accepté la situation de risque dans la

fosse. Mais la responsabilité de l'absence de moyens et d'investissements de sécurité, elle incombe au niveau hiérarchique supérieur. D'autant plus qu'on peut dire que le manque de mesures de sécurité est aussi lié à la récession charbonnière. On a de plus en plus exploité au moindre coût.

D'ailleurs, un article récent de Gardent, directeur des Charbonnages de France, avoue presque que, du fait qu'on avait engagé le bassin du Nord-Pas de Calais dans une récession accélérée, on était un peu surpris par la

crise du pétrole qui a été lancée une certaine production et qui donc «a obligé la direction à faire de nouveaux investissements pour la production et la sécurité». Donc, cela veut dire que, comme on avait programmé une certaine récession, tous les investissements pour la production mais aussi pour la sécurité n'étaient pas forcément faits !

— L'information judiciaire a été scandaleusement longue...

— le magistrat instructeur qui a succédé à Pascal ne disposait pas paraît-il du temps nécessaire pour s'attacher au dossier : parce qu'il était président des Assises, membre de la Chambre d'accusation, etc. Je lui ai personnellement fait remarquer la longueur de la procédure. Il m'a répondu : «Manque de crédits, manque d'effectifs». Je me souviens, il m'a même ouvert son armoire en disant : «Voyez, tout cela, ce sont des dossiers que je dois instruire». Effectivement, il y en avait plein l'armoire. Il a ajouté qu'il travaillait même le dimanche, qu'il faisait des heures supplémentaires ! Bien sûr, le retard ne vient pas seulement de là. On a aussi voulu atténuer les choses par le temps, avec l'idée que «de temps, c'est l'oubli».

En tout cas, avec ce dossier, j'en ai appris beaucoup sur la justice française, sur ses dessous, sur le climat dans lequel elle se fait, sur sa prétendue neutralité. Un article du Code pénal ou de procédure dit blanc et trois articles plus loin, il y en a un qui dit noir. Cela a été fait par des gens qui pensaient loin...

LE JUGE PASCAL

«On n'a pas pu retourner en arrière, mais on n'est pas allé plus loin.»



Le juge Pascal, chargé de l'instruction, descendant au fond avant qu'il ne soit désaisi de l'affaire.

Cette inculpation me paraît tout à fait normale. Je l'avais inculqué. Pour des raisons qui n'en étaient pas, on m'avait désaisi de l'affaire et on a été obligé ensuite, après avoir annulé l'inculpation, de le réinculper parce que rien n'avait disparu du dossier.

Ce n'est pas à la suite de nouvelles expertises. On l'a inculqué avant le dépôt du rapport de nouveaux experts. On a estimé qu'avec ce que j'avais fait, il y avait déjà assez pour l'inculper.

Lorsque je l'avais inculqué, il n'était pas dit que mon action allait s'arrêter là. Et c'est précisément parce qu'on a craint que j'aie trop loin qu'on m'a désaisi de l'affaire. Ce n'est pas douteux. On ne savait pas jusqu'où j'allais monter. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque-là, de Charette n'avait pas encore mis Chapron en prison. J'ai été le premier à inculper un chef de siège.

Mettre en cause la res-

ponsabilité d'un responsable des Houillères, l'inculper, ça ne s'était encore jamais fait. Jusque-là, on suivait toujours les conclusions des ingénieurs des Mines qui, à la fois juges et parties, incriminaient toujours la fatalité. Mais j'ai été arrêté là et on n'est pas allé plus loin. J'ai donné un élan peut-être, mais un élan qui ne pouvait pas être suivi par une Chambre d'Accusation. Ce n'est guère possible. En même temps, on n'a pas pu retourner en arrière. Mais dans l'arrêt de la Chambre d'accusation qui a inculqué Coquidé début 76, il était précisé : «Et éventuellement, tout préposé de son chef dont la responsabilité serait établie». Lui c'était le maximum. Avant même de l'avoir entendu, on savait que ce n'étaient que ses subordonnés qui pouvaient aussi être inculpés.

Finalement, il est le seul inculpé.

Alors, que va-t-il se produire ? Cela dépend de la

Chambre devant laquelle il va passer. Seulement, nous en sommes à une époque où on choisit ses juges. Moi, quand quelque chose ne va pas, on me désaisit, on en nomme un autre. Alors on prendra probablement soin que la Chambre qui sera amenée à le juger ne soit pas une Chambre comme celle qui a mis quelqu'un en prison récemment...

— Le bruit court que cela pourrait être le président du tribunal de Béthune qui, fait exceptionnel, se charge du dossier.

— Ca ne m'étonnerait pas.

— A quel verdict peut-on s'attendre ?

— Admettons qu'il ait une amende. Et même une grosse amende, qui va la payer ? Pas lui de toutes façons... Il y a une seule peine qui soit valable pour les accidents de travail, lorsque vraiment on a commis une faute inexcusable, c'est la prison.

C'est la seule qui peut faire arrêter les gens, ce n'est pas l'argent. Alors il s'agit de savoir si la faute est grave ou si elle ne l'est pas. Moi naturellement, je ne peux me prononcer puisque je ne sais pas quelles sont les dernières conclusions techniques auxquelles on a abouti.

Ce qui est probable, c'est que le procès sera sans doute repoussé le plus tard possible. On laisse pourrir les affaires jusqu'à ce que finalement nul ne soit plus choqué que justice ne soit pas faite, jusqu'à ce qu'on oublie. C'était comme ça du moins autrefois, mais maintenant les gens commencent à y penser ; on continue à penser aux choses quand même...

Communiqué du Syndicat des Mineurs CFDT

«La CFDT prend acte de l'arrêt de la Chambre d'Accusation de Douai qui a décidé de renvoyer le dossier de la catastrophe de Liévin devant le tribunal correctionnel de Béthune. Cette décision est, pour la CFDT, la suite logique de l'information ouverte, suite à la catastrophe du 27 décembre 1974, qui a mis en évidence tout un ensemble de faits indiscutablement graves et anormaux, qui sont imputables, non pas à de simples agents d'exécution, mais à la direction générale des Houillères du Nord-Pas-de-Calais et au Service des Mines. Pour la CFDT, au vu des pièces du dossier de l'instruction, il apparaît clairement que la Direction Générale des Houillères du Nord-Pas-de-Calais au niveau des décisions et des moyens, et que le Service des Mines au niveau du contrôle, sont responsables d'un ensemble de négligences et d'imprudences graves, à l'origine de la catastrophe dans une situation de haut risque délibérément créée. Ces faits constituent donc pour la CFDT une infraction caractérisée relevant de l'art. 319 du Code pénal. En conséquence le Syndicat des Mineurs CFDT a décidé d'assigner en citation directe Messieurs Hecquet et Lacoste respectivement directeur général des Houillères du Nord-Pas-de-Calais et ingénieur en chef des Mines, en fonction au moment de la catastrophe. La CFDT agit en sorte que cette citation directe vienne à la même audience que celle à laquelle comparaitra l'inculpé M. Coquidé, qui était chef du siège 3 à Liévin.»

De son côté, la CGT déclare dans un communiqué qu'il faut «frapper plus haut», sans préciser comment elle compte parvenir à ce résultat.

Conférence de presse du Front Populaire de Libération de l'Érythrée (FPLE)

TOUTES LES FORCES ÉTRANGÈRES STATIONNÉES EN ÉRYTHRÉE DOIVENT QUITTER LE PAYS

● Mercredi après-midi s'est déroulée à Paris une conférence de presse organisée par le Comité de Soutien à la Lutte Révolutionnaire du Peuple Érythréen, qui a donné la parole à Nafi Kurdi, représentant en France du FPLE. Cette conférence a permis de faire le point sur la situation actuelle en Érythrée, sur l'imminence de l'offensive éthiopienne et sur le rôle joué par Cuba et l'URSS aux côtés de la junte de Mengistu.

Dans son exposé introductif, le porte-parole du FPLE a insisté sur la nécessité que se développe la solidarité internationale à la lutte du peuple érythréen et a dénoncé clairement les manœuvres des deux superpuissances dans la Corne de l'Afrique ainsi que le rôle joué par certains pays «socialistes» qui soutiennent la junte éthiopienne.

«Le FPLE et le FLE appliquent désormais l'accord d'unité signé le 20 avril dernier dans notre ville libérée de Keren. En ce moment même, ils affrontent ensemble les forces d'occupation éthiopiennes.

En cette phase des plus importantes de l'histoire de notre peuple, nous sommes angoissés par cet illogisme de l'indifférence, du silence, voire de la complicité de certains pays socialistes.

Au moment où le DERG s'apprête à commettre un nouveau génocide en Érythrée, ces pays doivent comprendre quelle serait la conséquence qui découlerait de leur appui aux efforts militaires de la junte d'Addis Abeba. Mais heureusement, la montée de la solidarité à l'égard de notre lutte de la part des pays d'Afrique, du Tiers Monde et de la part des forces progressistes et démocratiques des pays capitalistes commence à porter ses fruits. Elle nous réconforte. La présence à cette tribune des forces démocratiques françaises en témoigne. Mais beaucoup reste à faire dans ce sens.

Nous réaffirmons notre position en insistant sur le fait que la poursuite de cette guerre cruelle va à l'encontre des intérêts des peuples érythréen et éthiopien et risquerait d'internationaliser le conflit au profit de l'impérialisme et des grandes puissances. C'est pourquoi nous demandons au DERG de répudier son projet «d'autonomie régionale» et d'accepter l'ouverture des négociations sans préalable avec les représentants légitimes de notre peuple, à savoir le FPLE et le FLE.

Enfin, nous disons à l'ONU, à l'OUA et aux mouvements des pays non alignés que le moment est trop grave pour qu'ils continuent à se taire.

Nous appelons tous ceux qui sont épris de liberté et de paix à faire

prévaloir le droit inaliénable du peuple érythréen à l'autodétermination et à l'indépendance et à lui apporter une aide humanitaire qui est plus qu'urgente».

LE RÔLE DE CUBA

Répondant à une question sur la participation de Cuba aux combats au côté des forces éthiopiennes et sur la raison qui pousse ce pays à freiner actuellement l'offensive éthiopienne, Nafi Kurdi a déclaré : «Bien qu'elles ne participent plus aux combats depuis mars, les troupes cubaines peuvent être évaluées sur le terrain à 3 500 hommes. Nous n'avons toujours aucun contact avec Cuba qui semble actuellement faire des déclarations de bonnes intentions à notre égard. Nous souhaitons que toutes les forces étrangères stationnées en Érythrée quittent notre pays : en ce qui concerne le fait que Cuba ne participe plus aux combats nous pensons que la campagne d'information que nous avons menée auprès des pays arabes et africains et auprès des forces démocratiques a porté ses fruits. Nous ignorons quel pays précisément a fait pression sur Cuba, car nous n'avons pas demandé à un pays ou à une organisation en particulier de jouer de son influence sur Cuba, nous nous sommes adressés à tout le monde».

L'AIDE SOVIÉTIQUE A L'ÉTHIOPIE DOIT CESSER

Le représentant du FPLE a ensuite abordé la question du rôle des superpuissances dans la Corne de l'Afrique à travers les réponses à différentes questions sur les rapports du Front avec les USA et l'URSS : «L'URSS nous apportait son aide dans les années cinquante. Elle a soutenu la lutte du peuple érythréen en s'opposant à la résolution de l'ONU qui décida de nous fédérer avec l'Éthiopie. Aujourd'hui malheureusement, l'URSS s'est engagée aux côtés du DERG (junte éthiopienne), et nous souhaitons qu'elle cesse de l'aider. La seule solution pour notre peuple c'est l'indépendance nationale».

«L'impérialisme américain reste pour nous l'ennemi numéro un, car la fédération éthiopienne nous a été imposée par l'ONU, manipulée à l'époque par les USA qui, par la suite ont continué à aider le régime féodal d'Haïlé Sélassié».

LE PCF ET L'ÉRYTHRÉE

Un journaliste s'adressant au représentant du PCF lui demande des explications sur l'attitude de son parti à l'égard de l'Érythrée.

Le représentant du PCF répondit sans être gêné le moins du monde que son parti entretenait à la fois des relations avec le FLE, avec celui qui le combat : le DERG éthiopien et avec le Parti Révolutionnaire de Somalie au nom du principe selon lequel «il faut rapprocher et non éloigner les forces révolutionnaires de la Corne de l'Afrique». Il faut déjà admettre que la junte militaire éthiopienne est un régime révolutionnaire. Mais cela n'est pas tout ; les armes avec lesquelles l'Éthiopie et la Somalie se sont battues lors du conflit somalo-éthiopien étaient bien fournies des deux côtés par l'URSS, alors pourquoi le PCF serait-il à une contradiction près quand il suit la politique étrangère de l'URSS ?

L'AIDE DU TIERS MONDE

Nafi Kurdi a ensuite expliqué d'où provenait l'aide extérieure au FPLE : «Surtout des pays arabes et principalement des pays arabes progressistes», précisant que la Libye a repris son aide au FPLE, il a démenti que l'Arabie Saoudite apporte son aide au FPLE, tandis que le Koweït l'accorde. Le porte-parole du FPLE a fait appel au soutien humanitaire de



Blindé soviétique capturé aux Éthiopiens par le FPLE

l'Europe «sans se faire d'illusions sur ces pays qui n'ont jamais été du côté des causes justes», a-t-il ajouté. Ainsi, jusqu'à maintenant l'aide humanitaire du gouvernement français se limite à l'envoi récemment d'une tonne et demi de riz... Quant à d'éventuelles négociations avec le DERG, le FPLE est prêt à rencontrer à tout moment le gouvernement éthiopien mais celui-ci a toujours refusé jusqu'à maintenant, malgré que les instances internationales aient été saisies de ce problème (ONU, OUA)

S'AIDER SOI-MÊME

La conférence de presse s'est terminée par un ex-

posé sur les besoins médicaux fait par un médecin de l'organisation «médecins sans frontières» de retour d'Érythrée. Celui-ci a mis l'accent sur l'attachement du FPLE au principe d'auto-suffisance, ainsi dans le domaine de la médecine les Érythréens pour compter sur leurs propres forces insistent sur la formation de leur propre personnel médical. Le 15 juillet, des équipes chirurgicales de «médecins sans frontières» partiront pour

entraîner les médecins érythréens et leur fournir une aide matérielle qui leur permettra de se perfectionner dans des domaines comme la chirurgie ou l'ophtalmologie. Une souscription vient d'être lancée pour permettre aux médecins bénévoles de se rendre en Érythrée et d'y faire parvenir du matériel médical et des médicaments en quantité suffisante pour aider efficacement le peuple érythréen.

Frank ROUSSEL

Tito : «Le risque de guerre mondiale ne peut être exclu»

Dans son rapport au II^e Congrès de la Ligue des Communistes yougoslaves, Tito a exposé son appréciation de la situation internationale : «Le risque de voir la guerre éclater non seulement sur le plan local, mais aussi à l'échelle mondiale ne peut être exclu» a-t-il déclaré. Parmi les principales raisons, il a souligné : «La course aux armements et les rivalités entre blocs prennent de l'extension et gagnent d'autres régions du monde, surtout l'Afrique où certaines puissances s'efforcent de conserver leurs anciennes sphères d'influence, ou d'en créer de nouvelles». Il a également dénoncé les tentatives de briser le mouvement des Non-alignés pour «le subordonner à la politique des blocs».

Face à cette situation, il a émis plusieurs propositions :

— Que «toutes les forces démocratiques et progressistes du monde opposent une résistance résolue aux confrontations et aux menaces de nouveaux conflits armés».

— Concernant le désarmement, il a souligné qu'«à l'heure présente, il paraît légitime de demander aux deux parties (les USA et l'URSS) d'accomplir de sérieux efforts pour dépasser l'actuelle situation défavorable».

— Par ailleurs, cette question «ne peut être l'affaire des grandes puissances et des blocs. Toute la communauté universelle est intéressée». Concernant l'Afrique, il a prôné la liquidation des bastions racistes et a demandé que les conflits armés trouvent des solutions «y compris en Érythrée, sans intervention ni ingérence étrangère».

Visite du premier ministre turc à Moscou

Le Premier ministre turc, Ecevit, se trouve en visite officielle à Moscou pour signer un document politique dont Ecevit dit qu'il doit fonder sur des bases encore plus solides l'atmosphère de confiance mutuelle et de coopération entre l'URSS et la Turquie. Le gouvernement turc n'aurait pas retenu l'offre lancée par Moscou de fournir des armes à la Turquie après le refus du congrès américain de lever l'embargo sur les livraisons d'armes à destination de la Turquie. Par contre, les relations économiques se développent considérablement. Le commerce a augmenté de 45 % au cours de 78. Les Soviétiques installent de vastes projets industriels, qui leur permettent de s'installer progressivement dans le pays.

Combats au Kurdistan turc

Des combats ont lieu actuellement dans les régions kurdes de Turquie. Les kurdes répartis entre quatre pays ont été violemment réprimés dans chacun d'entre eux : 1 million et demi de déportés et de massacrés entre 1925 et 1938 en Turquie, une répression violente en Iran, un régime d'occupation militaire en Irak. Leur révolte a souvent été utilisée, ainsi le Chah d'Iran qui étrangle les kurdes dans son pays soutenait la révolte kurde en Irak et en faisait un instrument de la politique américaine jusqu'à l'accord entre l'Iran et l'Irak à la suite duquel l'armée du Chah a désarmé par la force les hommes armés qui se repliaient d'Irak en Iran et les a souvent supprimés. Les événements actuels en Turquie sont attribués par un journal turc à la Savak qui aurait créé un mouvement parmi les kurdes de Turquie et l'aurait armé. En Irak, le gouvernement a entrepris de déporter 30 000 personnes pour faire un no man's land de 20 kilomètres à la frontière entre l'Irak et l'Iran.

MOYEN ORIENT : BATAILLE NAVALE AU SUD LIBAN

● Sadate a répondu très aimablement à la fin de son recevoir israélien : à Begin qui a repoussé à 5 ans toute discussion sur la Cisjordanie, il répond que ce plan est «flou». Il dit «n'être pas coincé dans un coin du ring et nerveux comme Israël». Peut-être attend-il que les démarches américaines aboutissent : le département d'Etat a demandé de nouvelles «précisions» à Israël, Mondale, le vice-président est attendu à Jérusalem en fin de semaine. Cette politique de capitulation dont il attend en échange la restitution du Sinaï soulève

Depuis le mois de mai, les «patrouilles vertes» ont entrepris la destruction systématique des campements et des habitations des Bédouins du Néguev sous prétexte qu'ils se trouvent dans «des zones réservées à l'industrialisation.»

Les Bédouins habitent dans le Negev depuis deux mille ans. Lorsque les Israéliens s'emparèrent de ce territoire, ils n'en chassèrent pas la totalité des habitants, se contentant d'installer quelques bases militaires secrètes, dont celle de Dimona, où de

nombreux indices font penser qu'ils ont mis au point et fabriqué une douzaine de bombes nucléaires. Parce qu'à la différence des Palestiniens, les Bédouins vivent sur des terres désertiques et non cultivées, parce qu'ils sont nomades au lieu d'être paysans, les Israéliens essaieront de les dresser contre les Palestiniens, leur laissant l'usage de l'essentiel de leurs zones nomades, et les engageant dans l'armée.

Actuellement, les Israéliens veulent développer

plusieurs installations dans le Negev et contrôler plus étroitement les déplacements des Bédouins. La «patrouille verte» a été chargée de le faire en prenant pour prétexte que les chèvres qui composent leurs troupeaux constituaient un «danger écologique» en détruisant la flore du désert. Cette patrouille a été créée il y a quelques années pour contrôler le désert ; elle est placée sous les ordres de Sharon, un des plus acharnés colonisateurs du gouvernement israélien. Lorsqu'elle veut chasser des

Bédouins, la patrouille arrive avec ses engins, détruit séance tenante les campements, chassant avec brutalité les habitants, femmes et enfants compris, ne leur donnant pas même le temps de rassembler leurs affaires. Ces scènes du désert viennent achever le noir tableau de la terreur sioniste, illustrée chaque jour en Cisjordanie, à Gaza, où s'installent de nouvelles colonies sur les terres des Palestiniens chassés de leurs maisons détruites.



LA LUTTE DU TIERS MONDE POUR METTRE LE PETROLE AU SERVICE DE SON DEVELOPPEMENT

Le cas du Venezuela

● M. Dominguez, conseiller près de l'ambassade du Venezuela à Paris, explique comment selon lui, le gouvernement vénézuélien essaie d'utiliser les revenus pétroliers au service du développement de son pays et des autres pays d'Amérique Latine. Un problème d'importance alors que vient de se tenir la réunion de l'OPEP, dont les pays membres sont toujours confrontés à la nécessité d'opposer une vigoureuse résistance au pillage impérialiste.

«Du 13 au 22 septembre 1976, les 77 ont tenu une nouvelle conférence à Mexico, dans le but d'actualiser le programme de Manille pour la coopération entre les pays en voie de développement. Le Venezuela y a été très actif. Sur notre proposition, les mesures suivantes ont été adoptées :

— création d'un système généralisé de préférence entre les pays en voie de développement, renforcement de la coopération entre eux, création d'une monnaie commune, coopération régionale et sous-régionale, développement du commerce entre les pays en voie de développement, définition d'une politique unifiée des pays en voie de développement dans les organisations internationales, etc.

Nous participons très activement à la CNUCED et notamment aux travaux et discussions sur le programme intégré et le fonds commun pour les produits de base, ainsi qu'aux travaux et discussions concernant la création d'un conseil des associations de producteurs de matières premières.

Nous participons également aux travaux de l'ONUDI.

Aux dernières réunions préparatoires de la Conférence Internationale pour la science et la technique de l'ONU, qui doit se tenir en 1979, le Venezuela a présenté un projet de guide pour le transfert de technologie. Nous avons proposé l'établissement de monographies nationales pour déterminer les besoins en technologie de façon à ce que les pays en voie de développement déterminent eux-mêmes leurs besoins en technologie. La proposition du Venezuela a été adoptée par les participants.

A ce propos, je tiens à préciser que nous parlons de transfert effectif de technologie, et non de commerce de technologie, ce qui n'est pas la même chose. Les pays en voie de développement ont besoin d'une technologie adaptée à leurs besoins propres.

Nous participons également aux travaux des pays non alignés en tant qu'observateurs. Si nous ne sommes pas membres à part entière, nous sommes en accord avec la ligne et

les orientations de ce groupe.

Et enfin, nous sommes membres fondateurs de l'OPEP et nous avons été à l'initiative de l'Association des Pays Exportateurs de Fer (APEF).

L'AIDE AU DEVELOPPEMENT DU TIERS MONDE

Notre politique de coopération entre les pays du Tiers-Monde se concrétise aussi par une politique d'aide au développement.

En premier lieu, à travers le Fonds de solidarité de l'OPEP et le FIDA créé sur proposition de l'OPEP et auquel l'OPEP participe à 40%.

Le Fonds d'Investissement Vénézuélien qui a été créé pour administrer les excédents pétroliers a engagé d'importantes sommes pour l'aide. Ces sommes sont acheminées par des organismes internationaux tels que la 3^e fenêtre du FMI destinée à l'aide aux pays en voie de développement et par les organismes régionaux d'Amérique Latine tels que le Fonds Fiduciaire de la corporation andine de développement (CAF), le fonds de la coopération andine, la banque de développement des Caraïbes.

En Amérique centrale, le Venezuela a contribué au financement d'un fonds de stockage de café. (1)

Il existe une différence majeure entre l'aide du Venezuela, pays du Tiers-Monde ou l'aide de l'OPEP

d'une part et l'aide des pays développés d'autre part. L'aide de l'OPEP provient de l'exportation du pétrole, c'est-à-dire d'une matière première qui représente l'essentiel des exportations des pays membres, tandis que l'aide des pays développés provient d'une économie diversifiée.

L'aide de l'OPEP ou celle de ses membres retourne aux pays industrialisés : par exemple, chaque dollar que le Venezuela donne aux Caraïbes sert à acheter des produits manufacturés aux Etats-Unis. L'aide accordée par les pays développés retourne aussi chez eux.

De plus, les pays développés ont une obligation contractuelle. Ils se sont en effet engagés à verser 1 % de leur PNB à l'APD (Aide Publique au Développement). Pour l'OPEP, il n'existe pas d'obligation contractuelle. C'est volontairement, par solidarité, que les pays membres consacrent une part de leurs excédents à l'aide.»

Propos recueillis par Sonia SASSOUN

(1) En 1974, le Venezuela a consacré 10 % de son PNB à l'aide au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Pour les années 74, 75, 76, l'aide s'est élevée à plus de mille millions de dollars. Pour la seule année 76, elle a atteint 269 millions de dollars.

Les contrats de commercialisation et d'assistance technique

Un moyen de pillage

N'ayant ni le personnel compétent, ni les circuits de commercialisation, l'Etat vénézuélien a passé, après la nationalisation, des contrats de commercialisation et d'assistance technique, avec les anciennes compagnies concessionnaires. Ces accords qui portent sur deux à quatre ans permettent au Venezuela d'écouler entre 75 et 80 % de sa production et aux Compagnies de s'assurer un approvisionnement sûr. Les parts commercialisées directement par les compagnies nationales sont de 20 à 25 %. Les sociétés nationales vénézuéliennes se sont lancées dans la constitution de leurs propres réseaux de vente. Selon une récente déclaration du Président de Petroven, le Venezuela a dirigé, au cours des six premiers mois de 1977, 23 % du total de ses exportations vers des clients non traditionnels.

Les contrats d'assistance technique sont évidemment un moyen de pillage dont les sociétés impérialistes et les multinationales disposent encore et qu'elles ne manquent pas d'utiliser. De plus, ils ont été signés à un moment où, de l'avis même de dirigeants vénézuéliens, le pays était en position de faiblesse.

Aujourd'hui, le Venezuela cherche à négocier d'autres contrats d'assistance technique, notamment avec des pays européens, à des conditions plus favorables. Mais, en même temps, dans le but de réduire sa dépendance technologique le Venezuela a créé :

— l'institut technologique du pétrole (INTEVEP), rattaché à Petroven, pour promouvoir et développer dans le pays la recherche scientifique et technologique pour les hydrocarbures et la pétrochimie,

— et le Foninves qui prend en charge les questions de formation.

Le gouvernement a créé un plan de bourses qui doit permettre au pays de remédier au manque de cadres et de techniciens. Ce plan de bourses s'appelle «Grand maréchal de Ayacucho» du nom de la bataille qui mit fin il y a un siècle et demi, à la domination coloniale espagnole. Plus de 10 mille étudiants ont déjà été touchés par ce programme.

PROGRAMME TÉLÉ

Jeudi 22 juin

TF 1

18 h 25 - Pour les jeunes
18 h 55 - Ces animaux qu'on appelle des bêtes
19 h 15 - Une minute pour les femmes
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Eh bien, raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Le Mutant. Feuilleton en 6 épisodes
21 h 25 - L'événement
22 h 30 - Ciné-première
23 h 00 - Journal et fin

A 2

17 h 55 - Fenêtre sur...
18 h 25 - Dessins animés
18 h 40 - C'est la vie
18 h 55 - Des chiffres, des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Assemblées parlementaires
20 h 00 - Journal
20 h 35 - Cartes sur table. Raymond Barre
21 h 45 - Messieurs les jurés. L'affaire Montigny.
23 h 40 - Journal et fin

FR 3

18 h 35 - Pour la jeunesse
19 h 05 - Télévision régionale
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - Ce merveilleux automne. Film italien
22 h 05 - Journal et fin

Vendredi 23 juin

TF 1

18 h 00 - A la bonne heure
18 h 25 - Pour les jeunes
18 h 55 - Ces animaux qu'on appelle des bêtes
19 h 15 - Une minute pour les femmes.
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Eh bien, raconte
20 h 00 - Journal
20 h 30 - Au théâtre ce soir. Un ménage en or.
22 h 40 - La musique est à tout le monde
23 h 35 - Journal et fin

A 2

18 h 25 - Dessins animés
18 h 40 - C'est la vie
18 h 55 - Des chiffres, des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Top club
20 h 00 - Journal
20 h 40 - Erika-Werner. Feuilleton en 6 épisodes
21 h 40 - Apostrophes. Génétique et hérédité
22 h 50 - Journal
22 h 55 - Télé-club. Un bon patriote. Pièce de J. Osborne

FR 3

18 h 35 - Pour la jeunesse
19 h 05 - Télévision régionale
19 h 40 - Tribune libre
19 h 55 - Flash journal
20 h 00 - Les jeux de vingt heures
20 h 30 - Le nouveau vendredi. Les îles aux trésors
21 h 30 - Il était une fois... le pouvoir. La forteresse des intrigues
22 h 25 - Journal

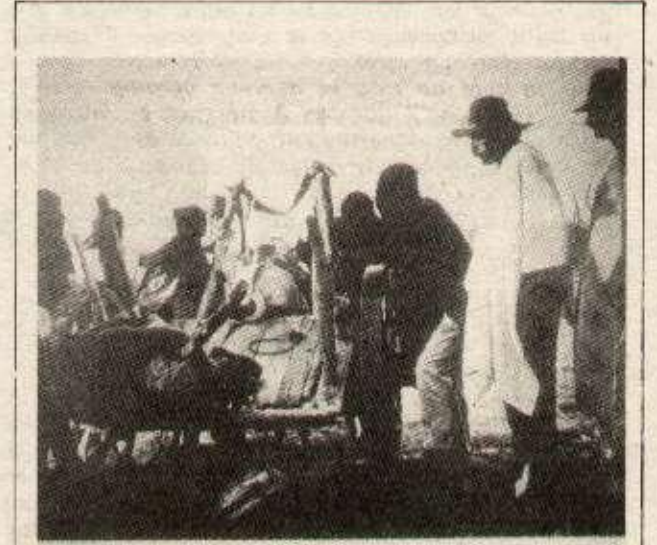
L'OPPRESSION DANS LES TÊTES

• Tourné il y a six ans, «*La mort de Sébastien Arache*» («*et son pauvre enterrement*») précise le titre argentin) a dû attendre six ans pour être diffusé en France. Sélectionné l'an dernier à la quinzaine des réalisateurs de Cannes, il n'a pas suscité l'intérêt des grands circuits de distribution, au moment où tout ce qui est véritablement expression artistique est étouffé en Argentine. Le collectif Grain de Sable a réussi à le faire sortir en salle, initiative particulièrement positive en pleine Coupe du Monde.

Un misérable village d'une région isolée du pays se considère comme victime d'une malédiction : jour après jour, sous un soleil implacable, le vent rabote une terre réduite en poussière. L'orage ne vient pas, et les terres sont petit à petit abandonnées. «*Une terre abandonnée devient une terre morte*» expliquait Jacinto Arache, paysan du village que les deux hommes qui y détiennent le pouvoir tentent d'effacer du souvenir des habitants. Pourquoi ? C'est ce qu'est venu chercher à savoir Sébastien Arache, son fils, né à la ville. Il saura la vérité, car la mémoire collective du village est toujours vivace, transmise par les femmes. Spolié de ses terres par l'homme fort du village, Jacinto s'était révolté, entraînant avec lui les paysans. Et puis la sécheresse est arrivée, ramenant les vieilles superstitions que la religion a toujours entretenues. «*L'homme par qui la malédiction est arrivée*», voilà ce qu'est devenu le paysan révolté, car «*braver la loi, c'est braver le ciel*» répète l'homme riche du village aux paysans écrasés de

misère. Il doit être sacrifié. «*Cet homme est comme un arbre de notre terre. Il a les racines trop profondes pour qu'on puisse le arracher. Il finit toujours par repousser*» dit Ana Tama-yo à Sébastien. Il le comprend. Il commence même à deviner que les racines de la révolte sont dans la tête de chaque paysan, et que l'état de l'obscurantisme tant utilisé par les exploités ne peut les étouffer.

Le poids de l'oppression est présent à chaque image du film de Nicolas Sarquis, comme le vent qui, sans cesse, soulève la poussière de la terre. Il l'est avec une force et une authenticité qui en font une grande œuvre. Il ne s'agit pas d'un film de propagande destiné à expliquer au public étranger la situation du peuple argentin, mais de percer les mécanismes d'une oppression qui provoque la mort plus sûrement que le vent. La forme allégorique (l'histoire de Sébastien et la mort de son père) utilisée est spécifiquement latino-américaine. Borgès, écrivain argentin et partisan du régime de Videla l'utili-



LA MORT DE SÉBASTIEN ARACHE

un film argentin de NICOLAS SARQUIS
musique : José Luis Castineira de Dios

Distributeur : COLLECTIF GRAIN DE SABLE
204, rue de Charbonnet 75013 PARIS Tél. 344.16.71

se, mais aussi Miguel Asturias, dont les livres sont interdits par le même régime. Aussi le spectateur français peut-il être décontenancé par la résignation apparente avec laquelle un paysan révolté accepte d'être sacrifié. Est-elle surestimée ? L'ambiguïté du scénario sur l'avenir du village donne à le penser même si, parfois l'éclair de la révolte apparaît aussi fugace que l'éclair du soleil sur la caméra.

Nicolas Sarquis, réfugié en Espagne, alors que sa famille est restée en Argentine, a d'ailleurs refusé que la diffusion de son film soit associée à la campagne de boycott du Mondial.

Eric BRÉHAT

*Le collectif Grain de Sable a l'intention de réaliser des copies du film, pour diffusion militante.

Et l'acier fut trempé

155^e épisode

Kortchaguine, bien que les médecins le déconseillent catégoriquement, finit par entreprendre cette décision et obtenir un poste...

Le lendemain, Kortchaguine entra dans les services confidentiels du secrétariat du Comité central. Il avait cru qu'il lui suffirait de se remettre au travail pour retrouver sa vigueur. Mais, dès le premier jour, il déchantait. Il passait huit heures d'affilée dans son bureau, sans manger, car il n'avait pas la force de descendre trois étages pour déjeuner et dîner à la cantine voisine : tantôt un bras, tantôt une jambe s'engourdissait. Parfois le corps tout entier refusait de se mouvoir et il avait la fièvre. Quand il fallait se rendre au travail, il lui arrivait de ne pas pouvoir quitter son lit. La crise pouvait durer une heure. Ses retards finirent par lui valoir un blâme, et il comprit que c'était le début du pire malheur qui pouvait le frapper : malgré lui, il désertait les rangs.

Akim l'aïda encore à deux reprises en l'affectant à un autre travail, mais l'inévitable se produisit : le second mois, Pavel dut s'aliter. Il se souvint alors des paroles d'adieu de Bajanova et lui écrivit une lettre. Elle arriva le lendemain et lui apprit l'essentiel, à savoir que son entrée en clinique n'était pas obligatoire.

— Mes affaires vont donc si bien que je n'ai même plus besoin de me soigner.

Il essayait de plaisanter, mais sans succès.

(Extraits)

Nicolas OSTROVSKI

Dès qu'il reprit quelques forces, Pavel se présenta de nouveau au Comité central. Mais, cette fois, Akim fut inexorable et exigea catégoriquement son entrée dans une clinique. Kortchaguine répondit sourdement :

— Je n'irai dans aucune clinique. C'est inutile. Je l'ai appris de source autorisée. Il ne me reste qu'à obtenir une pension et à prendre ma retraite. Mais ça ne se passera pas comme ça. Vous ne pouvez pas m'arracher à mon travail. Je n'ai que vingt-quatre ans et je ne peux pas vivre jusqu'à la fin de mes jours avec un livret d'invalidité du travail, et trainer dans les hôpitaux tout en sachant que ça ne sert à rien. Vous devez me donner une tâche adaptée aux conditions dans lesquelles je me trouve. Je peux travailler chez moi ou vivre quelque part dans un établissement... mais pas comme un gratte-papier qui inscrit des numéros sur les pièces du courrier. Le travail doit donner quelque chose à mon cœur, pour que je ne me sente pas à l'écart de la vie.

La voix de Pavel vibrait d'émotion.

Akim comprenait les sentiments qui animaient ce garçon naguère encore plein de flamme. Il ressentait la tragédie de Pavel. Il savait que, pour Kortchaguine qui avait voué sa vie si brève au Parti, abandonner la lutte et être relégué à l'arrière représentait une terrible tragédie, et il décida de faire tout ce qui serait en son pouvoir.

— C'est entendu, Pavel, ne t'ennerve pas.

Demain, nous avons réunion du secrétariat. Je poserai la question à ton sujet. Je te donne ma parole que je ferai tout mon possible.

Kortchaguine se leva péniblement et lui tendit la main.

— Peux-tu vraiment croire, Akim, que la vie va me coincer dans une impasse et m'écraser comme une crêpe ? Tant que mon cœur battra ici, — il attirera la main d'Akim et l'appliqua fortement sur sa poitrine, et Akim sentit nettement les coups sourds et rapides —, tant qu'il battra, on ne m'arrachera pas du Parti. La mort seule me fera quitter les rangs. Retiens ça, mon vieux.

Akim se tut, comprenant que ce n'était pas la quelque phrase pompeuse, mais le cri d'un combattant grièvement blessé. Il savait, dans son for intérieur, que des hommes comme Kortchaguine ne pouvaient pas parler ni réagir différemment.

Deux jours plus tard, Akim annonça à Pavel qu'on était prêt à lui confier un travail responsable dans la rédaction d'un organe central, mais qu'il était nécessaire, au préalable, de vérifier ses possibilités d'utilisation sur le front littéraire. Au collège de rédaction, on reçut Pavel avec prévenance. Le directeur-adjoint, une vieille militante du temps de l'illégalité, membre du présidium de la Commission centrale de contrôle du Parti communiste d'Ukraine, lui posa quelques questions :

— Quelle instruction avez-vous, camarade ?

— Trois ans d'école primaire.

— Avez-vous suivi des cours politiques du Parti ?

— Non.

— Après tout, on peut devenir un bon journaliste sans être passé par là. Le camarade Akim nous a parlé de vous.

(à suivre)

les Vosges : un département licencié ?

Par Richard FEUILLET

«Textile ou pas textile, ce qu'on veut c'est un emploi dans notre usine !»

disent la section CGT et les ouvrières de Thaon

Quinze jours après la liquidation judiciaire de Boussac, prononcée par le tribunal de commerce de Paris, trois semaines surtout avant l'échéance fatidique des vacances (ramenées en juillet par le pouvoir qui entend bien procéder au déménagement des machines et du coton), fileuses et tisseuses s'opposent, un peu partout, spontanément, à des mesures diverses annonciatrices du plan de démantèlement. C'est Thaon, usine non prévue dans les fermetures, où les ouvriers refusent l'augmentation des cadences, c'est l'usine des Grands Sables, où les ouvrières avec leur section syndicale CGT, résolvent les problèmes de garde d'enfant pour effectuer celle de l'usine, afin de faire échec à tout déménagement, c'est St Laurent où «de nombreux copains ont déjà décidé de sacrifier leurs vacances pour occuper.»

Le pouvoir a bien senti cette colère, renonçant pour un temps à envoyer ses commandos contre l'usine des Grands Sables qui a repoussé une première attaque, il multiplie les «plans de sauvetage» tous destinés à endormir la vigilance des Vosgiens et à répondre aussi sans doute à cette angoisse que le maire PS d'Épinal a si joliment exprimée : «C'est une décision (la mise en règlement judiciaire) est inadmissible et scandaleuse ! On voudrait acculer tous les «Boussac» et bien d'autres à la révolte qu'on ne s'y prendrait pas autrement.»

En fait, tout indique qu'on s'achemine — le gouvernement le dit — vers le renforcement des usines rentables (confection) et l'abandon des sociétés «hyper déficitaires», c'est-à-dire l'ensemble (ou presque) des usines de tissage et de filature de la vallée de la Moselle, de Nancy à Épinal.

Et c'est à l'exode forcé que le pouvoir veut acculer des milliers de Vosgiens une fois les usines fermées ; les petites lignes SNCF qui ferment une à une (St Dié, Carnimont...) préparent la désertification et le 7^e plan : «Il prévoit la transformation des Vosges en zone verte, explique ce délégué CFDT de Thaon. Tout le monde le sait ! Ce seront les résidences secondaires pour les bourgeois de Nancy. L'objectif, c'est de virer le prolétariat ! Barre l'a dit, Pompidou l'a dit : «Mais allez travailler ailleurs. La France est grande ! Vous n'êtes pas obligés de rester là !»

«DÉFENDRE LE TEXTILE ? L'EMPLOI ET NOS SALAIRES D'ABORD !»

Les travailleurs vosgiens ne sont pas décidés à céder la place. Ils l'ont montré le 12 mai à Paris, le 26 à Épinal. Mais il y a



Petit, artisan du plan de licenciement actuel, face à la colère des travailleurs : c'était le 11 mai à Bettoncourt.

une chose nouvelle dans la région : c'est la méfiance et le rejet grandissant du mot d'ordre : «Défendons l'industrie textile» mis en avant depuis des années par les directions syndicales ; méfiance et rejet qui ne sont pas le fait de quelques ouvriers isolés mais de beaucoup d'entre eux, et même de l'ensemble des ouvrières et de leur section CGT, à l'usine des Grands Sables (près d'Épinal) : «Il y a les syndicats, explique le responsable CGT des Grands Sables, qui disent : «Ce qu'il faut, c'est le textile, on veut rester textile, travailler dans le textile», etc. Voilà les directions des syndicats. Tandis que nous, aux Grands Sables, on a posé la question aux travailleurs ! Ici, les travailleurs, ils s'en foutent, textile ou pas textile ! Nous, ce qu'on veut, c'est l'emploi ! Qu'on fasse nos 40 heures, qu'on ait des garanties de salaires et qu'on gagne notre vie ! Nous, le jour où ils nous feront un projet, bien sûr écrit noir sur blanc, on est d'accord pour quitter nos métiers à tisser, nos continus. A condition qu'il y ait autre chose et qu'on soit garanti d'être tous réembauchés. Or, est prêt à arrêter le textile demain, s'il y a autre chose après-demain qui emploie 150 personnes (NDLR effectif actuel) et même 200 ou 300 personnes.»

Cette méfiance, les travailleurs des Grands Sables la tiennent de leur expérience : ils savent bien que chaque fois que la bataille a été engagée sur le mot d'ordre : «Défendons l'industrie textile», elle a été perdue ; et ceux, au sein des directions syndicales, qui en étaient porteurs, tout en

refusant en parole les licenciements, ont toujours accepté en fin de compte la logique de la restructuration capitaliste dans le textile et ses conséquences : quelques licenciements devenaient des «reclassements» et le tour était joué. Avec pertes de salaires et déménagements qui s'ensuivaient !

«Dans le temps et puis en 1968, il y a eu la fermeture du tissage : on proposait du travail à tout le monde ; on reprenait le même emploi : on était au tissage ici, on reprenait le tissage ailleurs mais en mutation à Thaon, Igney ou à Nomexy, comme pour ma femme. Y'avait pas de licenciements ? C'étaient des licenciements camouflés ! Aujourd'hui, nous réclamons de travailler ici ! Et puis les travailleurs (NDLR ceux des autres usines), ça m'étonnerait aussi qu'ils veulent aller travailler à Vincey ou ailleurs !»

On sait, ici, par expérience, que dans ce système, appeler à défendre une entreprise non rentable signifie appeler à défendre sa rentabilité, ce qui entraîne toujours l'augmentation des cadences pour les uns, le chômage pour les autres.

«Rester dans le textile en ce moment ? Ça ne m'intéresse vraiment pas. Si c'est pour être en chômage, travailler 24 heures par semaine, si c'est pour avoir des usines qui ferment, d'autres avec des métiers et des continus, mais qu'il n'y a rien dessus ! Ça ne nous intéresse pas ! Ce qu'on préfère, c'est une usine qui marche !»

Et la section syndicale CGT des Grands Sables, à juste titre, n'a retenu qu'une chose du mot d'ordre : «Défendons l'industrie textile»

«Mener la lutte ? Oh oui, ben ça, vous faites pas de soucis, on n'aura pas besoin de nous passer de la pommade dans le dos on a compris, hein ? On a bien compris ce qu'il fallait qu'on fasse ! Parce qu'on est monté à Paris, le 12 mai, on s'est fait avoir... comme des bleus. Moi, j'ai été marqué pendant trois semaines, j'ai un bras, j'ai cru qu'ils me l'avaient cassé. Ah, ils tapent sec, c'est moi qui vous le dit ! Le petit jeune qui m'a tapé dessus, chapeau ! Je lui ai même dit : «J'ai un fils de 26 ans, si un jour je le vois avec un képi sur la tête, je lui coupe la tête pour enlever le képi !». Oui, on va se battre ! Vous comprenez, il ne s'agit pas d'aller vivre à Paris, à St-Nazaire, à Royan ou ailleurs : les Vosges, c'est les Vosges !» C'est ainsi que Mme M..., 45 ans, ouvrière à l'usine de St-Laurent nous reçoit à la cité Boussac des Grands Sables, sur les hauteurs d'Épinal... Et ce n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres.

Les Grands Sables, mais aussi Igney, Vincey, Thaon les Vosges, au nord d'Épinal, le long de la Moselle, autant de petites localités, autant d'usines de tissage et de filature où la colère monte, malgré l'apathie des directions syndicales.

réduire les conséquences dramatiques du dépôt de bilan à quelques inconvénients, certes ennuyeux mais mineurs : les licenciements et les propositions éventuelles d'emploi à l'autre bout des Vosges ? Acceptables avec des «réserves» qui prêteraient à rire, n'était-ce la situation ! «Si on se retrouve chômeurs, ils donneront 90 % (à voir !). Mais ils ne manqueront pas de sauter sur le premier prétexte venu pour le supprimer ; par exemple, celles à qui on proposera d'aller travailler à 20 kilomètres... et qui n'auront pas de moyens de locomotion (!).» «Inconvénient» mineur comme on le voit !

«Vivre et travailler au pays» signifierait donc garder son logement, mais accepter d'aller travailler à des dizaines de kilomètres de chez soi... et de revenir le soir ?

Proposition de capitulation qui ne sera pas acceptée facilement. Pas par les ouvrières des Grands Sables bien sûr mais sûrement pas non plus par exemple par ces ouvrières de l'usine de tissage de Rambervilliers : ce n'est pas à 20 kilomètres qu'elles refusent d'aller travailler, c'est tout simplement à l'usine de confection voisine (branche «rentable» pour le patronat) et malgré les menaces de licenciement immédiat ! Elles refusent à juste titre une reconversion qui signifierait une détérioration importante de leurs conditions de travail. Pour nos défenseurs de l'industrie textile, ces reconversions n'ont simplement pas eu lieu assez tôt : «Boussac aurait dû se reconverter en confection avant, quand il avait encore de l'argent, quand il a vu que le textile commençait à flancher : les gens maintenant seraient mieux rodés (!)».

Que Boussac n'y avait-il pas pensé plus tôt ! Il serait compétitif aujourd'hui !

Thaon, où l'augmentation des cadences est refusée, les Grands Sables où l'on exige du travail sur place, Rambervilliers où l'on s'oppose aux mutations, autant d'usines où les travailleurs refusent la capitulation. En ripostant dès maintenant pied à pied, contre les signes avant-coureurs d'une restructuration dont ils refusent de faire les frais, en exigeant «pas un seul licenciement», ces travailleurs montrent la voie ! Pendant ce temps, les directions syndicales se querellent. Faut-il voir dans cette querelle un débat d'idées sur le meilleur moyen d'engager l'action ! Plutôt une bataille de boutique, criminelle, retardant d'autant la prise en main des véritables tâches de l'heure, affirment les ouvrières et délégués CGT de l'usine des Grands Sables, et ceux, CFDT, de Thaon ! Ils en discutent actuellement.

défendre les machines et les stocks de coton de l'usine contre tout déménagement. «C'est notre monnaie d'échange» précise un autre militant CGT.

«POUR LES COMMUNIQUÉS ILS SONT FORTS, MAIS CA S'ARRÊTE LÀ !»

La méfiance contre un tel mot d'ordre n'a fait d'ailleurs que se renforcer aux Grands Sables, ces derniers jours. Et pour cause : que font donc une fois de plus ceux qui prêchent la «défense du textile», sinon repousser aux calendes grecques tout plan d'action un tant soit peu sérieux ?

Il y a quelques jours, le responsable CGT des Grands Sables appréciait ainsi l'attitude des directions syndicales : «Ah, ça, pour faire des communiqués de presse, ils sont forts ! Mais ça s'arrête là ! Nous, aux Grands Sables, les communiqués, c'est rare, rare, on agit mais sans publicité, tandis qu'eux, c'est beaucoup de publicité, mais il n'y a rien derrière !»

Appréciation toujours d'actualité ! Si les envolées lyriques sur «vivre et travailler au pays» sont légion dans la presse locale, la «directive» par exemple sur la mise en place des piquets de vigilance semble être restée dans les placards. Et la dernière réunion intersyndicale, tenue la semaine dernière, a bien décidé d'une journée «portes ouvertes» mais en... septembre ! Et les travailleurs ne seront conviés en assemblée générale que quelques jours avant les congés.

De plus, les «défenseurs du textile» ont eu le même de